

ISSN 0242-603 X

Année 2009

Volume 27

*Bulletin de la
Société Linnéenne
Nord-Picardie*



- Siège Social -
Maison des Sciences et de la Nature
14, place Vogel - 80000AMIENS

**Bulletin de la
Société Linnéenne Nord-Picardie**

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

**Constitution du Conseil de la Société
pour l'année 2009**

Bureau

Président	Guillaume DECOCQ
Vice-Présidents	Jean-Paul LEGRAND, Gérard SULMONT, Pierre ROYER
Secrétaire	Jean-Christophe HAUGUEL
Secrétaires adjoints	Marie-Christine DEFRANCE, Michel SIMON
Trésorière	Cécile GAFFET
Trésorière adjointe	Sylvie CHAPLAIN
Bibliothécaire-Archiviste	Georges LEFEBVRE
Bibliothécaire adjointe	Dominique LEFEBVRE

Conseil d'Administration

Jacky BOCQUET, Olivier CARDON, Olivier CHABRERIE, Marcel DOUCHET, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER, Olivier PICHARD.

Présidents d'honneur	M. P.BULTEZ ; Jean-Roger WATTEZ
Vice-Président d'honneur	Marcel BON
<u>Rédaction du bulletin</u> :	Michel SIMON

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant août.
La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel.

Bibliothèque 2010

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés et empruntés sur rendez-vous au siège de la Société
14, place Vogel à Amiens. Renseignements auprès de Georges LEFEBVRE au 03.22.90.54.07

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

Cotisation-Abonnement au bulletin 2009

Individuel : 20 euros - Couple : 30 euros - Etudiant et moins de 25 ans : 10 euros

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).

Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 3 euros), soit par virement bancaire international (ajouter 15 euros)

Adresser toute correspondance à :
Société Linnéenne Nord-Picardie
Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS

EDITORIAL

2010 : ANNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE

Chaque année est désormais attachée à une grande cause. C'est ainsi que l'année 2010 a été déclarée « année internationale de la biodiversité » par l'assemblée générale de l'ONU. Face au constat alarmant de l'érosion accélérée du nombre d'espèces vivantes sur la planète (mille fois plus rapide que le taux « normal » d'extinction), consacrer une année à informer le grand public sur l'intérêt de ces espèces et les menaces qui pèsent sur elles peut paraître bien dérisoire... Pourtant, force est de constater que le terme même de « biodiversité », dont se sont largement emparés les médias –pas toujours à bon escient d'ailleurs– reste pour le moins obscur pour une part importante du grand public, qui peine à en restituer une définition pertinente. A force de martelage médiatique, à n'en pas douter, lorsqu'au 1^{er} janvier 2011 sera lancée une nouvelle grande cause, le mot sera imprimé de manière indélébile dans tous les esprits. C'est un premier pas. Mais à quoi cela servira-t-il si ce qu'il recouvre reste occulté ou, pire, si les menaces qui pèsent sur la biodiversité restent ignorées, voire contestées. Certains combats sont plus faciles à mener que d'autres. Par exemple, il est facile d'émouvoir sur le sort tragique de grands animaux, comme le panda ou l'orang-outang, menacés par la déforestation, ou autres rhinocéros gris ou tigre du Bengale, menacés par le braconnage. Il est déjà plus difficile de (faire) comprendre pourquoi un insecte peut à lui seul justifier la modification du tracé d'une autoroute ; quant à faire admettre que la conversion de certaines pelouses sèches en vignobles devrait être interdite en raison de la présence d'espèces végétales menacées, cela reste proche de la science-fiction...

La Société Linnéenne Nord-Picardie a plus que jamais sa place dans un tel contexte, puisque sa mission est précisément de faire connaître la diversité des espèces qui nous entourent. Aussi, participe-t-elle à cette année 2010 de la biodiversité pour aller à la rencontre du grand public et lui faire découvrir un monde insoupçonné : celui des champignons. Car il est des pans entiers de la biodiversité qui restent méconnus et la biodiversité fongique en est un exemple criant. Combien de personnes considèrent-elles encore que les champignons sont des plantes ? A peine 70 000 espèces ont été validement décrites pour un nombre estimé à plus d'un million ! Les espèces de champignons sont ainsi moins bien connues que les étoiles de la voie lactée ou que les gènes de nos cellules... Dans le cadre du partenariat engagé depuis quelques années avec Ombelliscience (ex-Phosphorescience) Picardie, la SLNP a décidé d'inscrire l'exposition mycologique bisannuelle d'Amiens au programme de la Fête de la Science, dédiée cette année à la biodiversité, pour lui donner un relief particulier. Pendant 3 jours, les 22, 23 et 24 octobre 2010, un ensemble de manifestations (conférence, excursion, exposition, etc.) sera organisé pour tenter de mieux faire connaître le monde magique des champignons au grand public, ou le faire redécouvrir, peut-être sous un autre angle, aux initiés.

Espérons que la SLNP saura, à cette occasion, susciter des vocations, attirer les jeunes vers notre Société et que, passée l'année 2010, le plus grand nombre restera sensibilisé à la biodiversité et à la nécessité de la sauvegarder. Il suffit parfois de quelques instants pour détruire ce que l'histoire de l'évolution a mis des millions d'années à façonner... il est de notre ressort, voire de notre responsabilité, de contribuer à alerter sur ce point. Comptant sur votre participation active à ces journées mycologiques, comme à l'ensemble de nos activités qui seront encore très riches et diversifiées cette année, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin 2009.

Guillaume DECOCQ
Président de la SLNP

Végétation et faune du réseau de mares et d'ornières du camp militaire de Sissonne (Aisne)

par **Adrien MESSEAN**,
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Place Ginkgo, Village Oasis, 80000 AMIENS

Introduction

L'activité militaire sur le camp, essentiellement du fait de manœuvres (chars de combat, ...) crée des habitats naturels de grand intérêt. La diversité des sols est assez élevée dans l'enceinte du camp militaire national de Sissonne (près de 6000 ha). La craie sénonienne et les sables thanétiens qui la recouvrent ne permettent pas la présence de points d'eau pérennes. Toutefois, des craies marneuses sont favorables à la création d'ornières et de mares temporaires. Ces milieux originaux, tous d'origine anthropique, permettent le développement d'une végétation caractéristique, ainsi que la présence d'espèces animales tout aussi originales telles les deux espèces de Branchiopodes, petits crustacés d'eau douce. Cet article permet de définir les différents types de milieux humides et les espèces qui y sont inféodées.

Le camp est toujours utilisé pour des exercices militaires et est interdit d'accès sauf autorisation nominative. Les autorités militaires, conscientes des enjeux écologiques exceptionnels de cet espace, ont signé une convention de conseil en gestion avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en 2005. C'est dans ce cadre conventionnel que le Conservatoire, en plus d'opérations de restauration/gestion écologique, a mené cette étude naturaliste.

1. Méthodologie et présentation du secteur d'étude.

Méthodologie

Les données permettant la réalisation de cet article ont été recueillies au cours de l'année 2008. L'accès au camp, strictement interdit au public, a été autorisé par l'autorité militaire en application de la convention de partenariat signée entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la Défense.

Les inventaires amphibiens ont été effectués durant le printemps, les relevés de végétation et le suivi des branchiopodes durant l'été. L'intérêt écologique de ces habitats était connu (CSNP, 2006), mais nécessitait un diagnostic plus complet, comprenant la prise en compte des plantes vasculaires, des crustacés branchiopodes et des amphibiens. Ces recensements permettent de connaître la répartition des espèces sur le camp militaire de Sissonne et la localisation des principales mares et ornières d'intérêt écologique.

Les actions d'études et de préservation des milieux du camp militaire de Sissonne sont rendues possibles grâce au soutien financier du Conseil Général de l'Aisne, du Conseil Régional de Picardie, de l'Etat et de l'Europe.

Localisation et caractéristiques physiques

Le camp militaire de Sissonne se situe dans le Laonnois oriental, sur les communes de Sissonne, La Selve, Lappion, Nizy-le-Comte, La Malmaison, Amifontaine et Saint-Erme. Il

est situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Laon, à l'extrémité orientale de la Région Picardie. En bordure du Laonnois, au sein de la région naturelle de la plaine crayeuse champenoise, il repose sur la craie sénonienne, recouverte d'une façon variable par une couche de sable de Sissonne (BRGM, 1971).

Au delà des collines du Laonnois plus arrosées, ce secteur bénéficie d'un effet de « foehn » de pied de cuesta, et constitue l'une des zones les plus sèches de Picardie, avec moins de 600 mm de précipitations annuelles.

Nous pouvons souligner le caractère totalement anthropique des milieux en question dans cet article, ainsi que la colonisation, relativement rapide, de ce réseau par la flore et la faune depuis la 2^e guerre mondiale. En effet, le Camp a été créé par le décret du 29 août 1895, et fut inauguré le 17 juillet 1896 : il ne comptait alors que 622 ha. Après plusieurs expropriations successives, celui-ci n'atteint finalement sa taille actuelle qu'à la veille de la première guerre mondiale (WIKIPEDIA, 2009). La création anthropique de ces milieux humides temporaires, à partir de zones cultivées ou de savarts (parcours à moutons de la Champagne) avant leur acquisition par l'armée, puis leur colonisation naturelle s'est probablement effectuée en quelques dizaines d'années (développement motorisé de l'armement).

2. Les différents types de milieux étudiés.

Les ornières sur sol marneux, creusées en période pluvieuse par le passage des engins militaires, retiennent temporairement l'eau de pluie et de ruissellement pendant des périodes variables. La plupart de ces ornières et mares sont inondées durant l'hiver et le printemps et s'assèchent à partir du mois de juin. Les pluies de fin d'été et début d'automne permettent à nouveau leur remplissage. Une des caractéristiques des substrats marneux (craie plutôt argileuse) est de présenter une certaine imperméabilité une fois compactés.

La plupart de ces milieux se situent en zones ouvertes, non ou peu boisées, mais toujours à proximité de boisements (maximum à 150 m), sur des chemins fréquentés.

Ont été distingués quatre types de mares ou ornières temporaires :

1. Les mares de carrières

Une mare est présente sur le camp dans une dépression au sein d'une carrière de craie, une autre creusée en bord de chemin. Leur création fait suite aux prélèvements de craie (carrières de cran).

La végétation est quasi-inexistante, puisque uniquement pionnière, mais de grand intérêt patrimonial (*Limosella aquatica*, *Filago pyramidata*). Deux espèces très rares d'amphibiens typiques de milieux pionniers s'y reproduisent (*Bufo calamita*, *Pelodytes punctatus*).

2. Les mares semi-boisées

Leur origine provient de dépressions creusées pour recueillir les eaux de ruissellement des routes et chemins du camp.

Leur caractère ombragé limite la présence d'espèces végétales particulières. Certains amphibiens rares et menacés en Picardie et au-delà, apprécient toutefois cet habitat de petite

taille, comme plusieurs espèces de tritons, dont *Triturus cristatus*, et d'amphibiens tel *Pelodytes punctatus*.

3. Les ornières forestières

La plupart des ornières forestières ne sont plus empruntées par les engins (chemins déplacés). L'absence de passage les a rendues perméables, en conséquence l'eau n'est plus bien retenue en leur lit. Seules deux ornières étaient en eau au printemps, abritant de nombreux tritons (*T. helveticus*, *T. vulgaris*), ainsi que le très rare Pélodyte ponctué. La végétation est quasi-inexistante, du fait du couvert forestier, hormis quelques Characées dans les zones plus clairiérées.

4. Les ornières sur chemins découverts

Il s'agit de l'habitat d'eau temporaire le plus représenté sur le site et celui regroupant le plus d'espèces originales. Son intérêt patrimonial pour la faune et la flore est exceptionnel aux niveaux régional et national.

Un passage plus ou moins régulier des engins de combat lors des manœuvres sur le camp permet la création et l'entretien de ces milieux.

La faune et la flore observées dans ces ornières sont dites pionnières, puisque apparaissant sur un substrat minéral, quelques mois après la création de l'ornière. Il s'agit de milieux complètement ensoleillés.

Les espèces d'amphibiens observées régulièrement au sein de ces ornières sont les très rares Crapaud calamite (*Bufo calamita*) et Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), ce dernier constaté dans 80 % des ornières de ce type inventoriées au printemps, ainsi que le Triton crêté (*Triturus cristatus*).

Les Branchiopodes phyllopodes : ces crustacés (ordre *Anostraca*) de 1 à 3 cm de long sont présents dans certaines ornières du camp (potentiellement dans la plupart, les observations n'ayant pas été réalisées à la période optimale). Ces espèces sont microphages, se nourrissant à l'aide d'un courant d'eau provoqué par les mouvements incessants de leurs pattes de divers éléments organiques ou minéraux (THIERY, 1996).

Le Branchipe de Schaeffer (*Branchipus schaefferi*) est exceptionnel en Picardie (seule localité connue). Il s'agit d'une espèce plutôt méridionale et littorale (habitats plus communs dans ces zones). Sa présence dans le camp de Sissonne en fait la seule population du nord de la France avec celle de l'Alsace-Lorraine (DEFAYE *et al.*, 1998). Plusieurs ornières ont révélé sa présence.

Le Chirocéphale diaphane (*Chirocephalus diaphanus diaphanus*) est aussi une espèce exceptionnelle en Picardie et très rare en France. Plusieurs dizaines d'individus ont été observés.

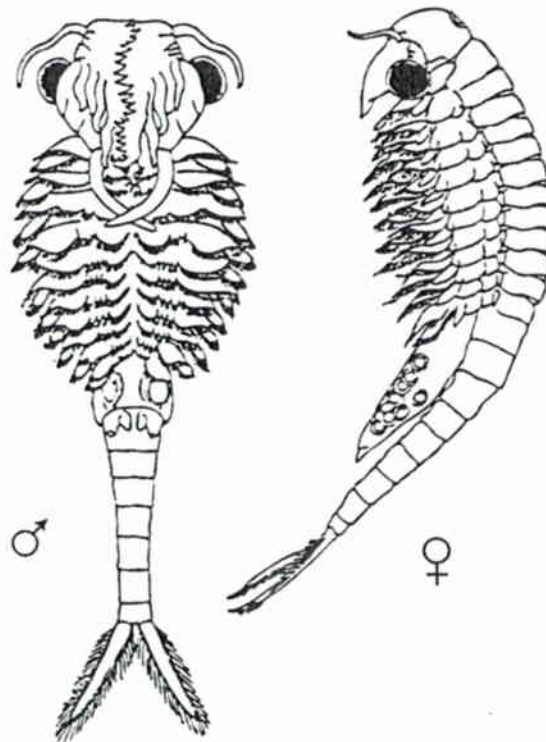


Fig. 1 : *Chirocephalus diaphanus* (D'après Alonso, 1996)

Le Pélodyte ponctué semble être un indicateur précieux à mettre en relation avec la présence des branchiopodes. Sur le camp militaire de Sissonne, il a été constaté que les ornières à Pélodyte ponctué sans végétation ou seulement avec *Limosella aquatica* abritent au moins une des deux espèces de Branchiopode.

On peut d'ailleurs souligner qu'en moyenne vallée de l'Oise, située à quelques dizaines de kilomètres du camp de Sissonne, quelques ornières de chemins inondables sont aussi connues pour abriter la Limoselle aquatique, le Branchipe de Shaeffer et le Pélodyte ponctué, même si ces espèces ne sont pas forcément ensemble dans les ornières (BOCA F. et FRANCOIS R., comm. pers.).

La végétation des ornières temporaires

Une flore pionnière s'installe aux mois de juillet et août dans le lit et les marges de ces ornières exondées. Cette végétation provisoire, estivale est caractéristique et exceptionnelle pour la Picardie.

L'ornière se compose d'une végétation de pionnières riches en annuelles et hygrophiles.

Le haut de l'ornière se compose d'un groupement défini comme le *Centaurio pulchelli-Filaginetum pyramidatae* Royer *et al.* 2006, végétation des petites dépressions exondées sur craie durcie des chemins et carrières. (ROYER *et al.*, 2006).

Les espèces les plus communément relevées sont *Bidens tripartita*, *Filago pyramidata*, *Alisma lanceolatum*, *Gnaphalium uliginosum*, *Limosella aquatica*, *Lythrum hyssopifolia*, *Rorippa sylvestris*, *Centaureum pulchellum*.

La Limoselle aquatique (*Limosella aquatica*) et la Salicaire à feuilles d'hyssope (*Lythrum hyssopifolia*) sont deux espèces exceptionnelles et menacées d'extinction en Picardie. Leurs effectifs sont importants, dépassant les 150 pieds pour la première citée et les 300 pieds pour la seconde. La Cotonnière pyramidale (*Filago pyramidata*), très rare et vulnérable en Picardie, s'exprime par une présence très importante sur l'ensemble du camp.

Certaines ornières accueillent aussi des Characées (*Chara* sp.), lorsque le passage des engins n'est pas trop régulier.

3. Conclusion

Le réseau de mares et ornières temporaires du camp militaire de Sissonne recèle un patrimoine biologique exceptionnel, d'enjeu national, reconnu depuis de nombreuses années (BARDET, 1997).

Le nord du camp de Sissonne est le plus riche en ornières et mares à patrimoine naturel élevé. Le substrat marneux y est bien sûr pour beaucoup, mais c'est surtout l'activité des manœuvres de ces dernières années qui a permis la création des ornières. Le sud de la route de la Selve – Sissonne, a vu ses mares et ornières peu à peu délaissées en 2008, d'où une régression de ces milieux dans ce secteur.

Les populations observées de Pélodyte ponctué et de Calamite comptent parmi les plus importantes de l'intérieur des terres en Picardie. Les populations de crustacés Branchiopodes sont exceptionnelles pour le nord du pays et remarquables à l'échelle nationale.

Les activités militaires qui ont été développées sur le camp de Sissonne ont donc été globalement favorables à la conservation d'habitats naturels de grand intérêt patrimonial. Car même si ponctuellement le passage des engins peut causer un impact sur certaines populations d'espèces, notamment d'amphibiens, il y a aujourd'hui un équilibre entre cet impact négatif et la création de nouveaux milieux favorables à ces espèces. C'est ce jeu d'équilibre entre fréquence des perturbations et absence prolongée de passages en certains secteurs qui doit être maintenu à l'échelle du camp pour la conservation de ce patrimoine. Les successions passages/abandon en des lieux (chemins) différents génèrent ainsi une dynamique de l'occupation spatiale des populations notamment d'amphibiens et de branchiopodes et permet le développement de différents types d'ornières et de successions végétales. Ce fonctionnement lié à la fréquence des perturbations est notamment rendu ici possible en raison de la présence d'un réseau fonctionnel de mares réparti sur de vastes surfaces de grande qualité écologique. On remarquera par exemple que la présence de boisements à proximité des mares temporaires est avantageuse pour les populations d'amphibiens, notamment pour le Triton crêté.

Il est donc important d'avoir cela en tête ; dans d'autres contextes que le camp de Sissonne, ces perturbations pourraient en effet mettre en péril certains milieux ou populations.

Remerciements

Je tiens à remercier les autorités militaires qui nous permettent grâce à de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le Ministère de la Défense, l'accès aux milieux naturels dans l'enceinte du camp militaire national de Sissonne.

Mes remerciements s'adressent aussi à mes collègues du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour leur relecture et corrections : David FRIMIN, Rémi FRANCOIS et Christophe ANANIE, ainsi qu'à Jean-Christophe HAUGUEL (Conservatoire Botanique National de Bailleul).

Bibliographie

- BARDET O., 1997. Fiche ZNIEFF n°220013426 Camp militaire de Sissonne. Conservatoire des espaces naturels de Picardie. DREAL Picardie.
- BOURNÉRIAS M., ARNAL G., BOCK C., 2001. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Belin, Paris. 639 p.
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), 1971. Carte Géologique au 1/50000 (2^{ème} édition) + notice explicative. Editions du BRGM Orléans.
- Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul, 2004 - Liste systématique commentée de la Flore vasculaire de Picardie.
- Conservatoire des sites naturels de Picardie/Station Internationale de Phytosociologie de Bailleul, 1990. Inventaire ZNIEFF Picardie, Synthèse générale. 154 p.
- Conservatoire des sites naturels de Picardie (CSNP) (BOCA F., DAS GRACAS E., FRIMIN D.), 2006 – Convention relative au Camp militaire de Sissonne, Rapport d'activité 2005 – Préconisations d'actions pour la prise en compte du patrimoine naturel du Camp national de Sissonne – programme 2006-2010.
- Institut Géographique National, 1993 - Carte topographique n°: 2710 est – Sissonne.
- LAMBINON (J.), DE LANGHE (J.-E.), DELVOSALLE (S.), DUVIGNEAUD (J.) 2004 - Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. du Luxembourg, du Nord de la France et des Régions Voisines. 5^{ème} ed. Patrimoine du Jardin botanique de Belgique. Meise.
- PICARDIE NATURE, 2000. Atlas régional des amphibiens et reptiles
- ROYER JM. *et al.*, 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Numéro spécial 25, Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest. Saint Sulpice-de-Royan. 394 p.
- DEFAYE D., RABET N., THIERY A., 1998. Atlas et bibliographie des crustacés branchiopodes (*Anostraca*, *Notostraca*, *Spinicaudata*) de France métropolitaine. MNHN, Paris.
- NÖLLERT A. et C., 2003. Guide des Amphibiens d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris. 382 p.
- NOURISSON M., THIERY A., 1988. Crustacés branchiopodes (Anostracés, Notostracés, Conchostracés). *Extrait du Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 57^{ème} année, n°3 et 4
- WIKIPEDIA, 2009, Fiche Camp de Sissonne. Site internet : wikipedia.org



¹ NDLR : Les frises sont extraites de la première flore du botaniste italien Caroli ALLIONII de 1755. Elle est intitulée : *Rariorum Pedemontii Stirpium*

***Cyperus flavescens* L. en Picardie : chorologie, raréfaction, habitats, dissémination et mesures conservatoires**

par Rémi FRANÇOIS & Jean-Christophe HAUGUEL

Conservatoire Botanique National de Bailleul, Hameau de Haendries, 59270 Bailleul.

r.francois@cbnbl.org ; jc.hauguel@cbnbl.org

Introduction

Espèce subcosmopolite, surtout représentée dans les pays chauds, *Cyperus flavescens* L. (= *Pycreus flavescens* (L.) P. Beauv. ex Rchb.) apparaît en raréfaction constante depuis des décennies dans toute la France. La Picardie n'échappe pas à cette tendance d'écroulement des populations. Toutefois, notre région abrite encore quelques populations dans la Somme et l'Aisne, dont certaines atteignent plusieurs centaines de pieds fleuris les meilleures années. La responsabilité de la Picardie est donc particulièrement élevée pour ce taxon devenu très rare ailleurs dans le nord-ouest de l'Hexagone et de l'Europe.

Nous faisons le point sur les populations revues ces dernières années, les stations disparues, les habitats et l'efficacité des mesures de protection et gestion mises en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur plusieurs sites.

Nomenclature utilisée : LAMBINON J., DELVOSALLE L. & DUVIGNEAUD J. 2004.- Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines- Cinquième édition, CXXXp + 1092 p.

1 - Répartition de *Cyperus flavescens*

1.1 - Statut en France et dans les autres régions

Ce taxon est considéré comme disparu du Nord-Pas de Calais (TOUSSAINT, 2005a), Haute-Normandie (HOUSSET, 2007), Ile-de-France (à confirmer dans le Val d'Oise, d'après le site internet Tela botanica). En Champagne-Ardennes, il n'était signalé récemment que de Haute-Marne, nul ou à retrouver ailleurs (Tela botanica). Les informations présentes sur le site Tela botanica mentionnent comme répartition nationale : « France : lieux sablonneux humides ou fangeux dans toute la France et la Corse ». L'atlas floristique de Bourgogne (BARDET & al., 2008) mentionne 6 observations récentes et considère cette espèce comme « en voie de disparition ». Enfin en Auvergne (ANTONETTI & al., 2006), 4 observations récentes sont mentionnées.

En Basse-Normandie, une seule station est connue sur les grèves d'un étang de l'Orne (PROVOST, 1993), mais l'espèce n'est pas reprise dans le guide de la Flore rare et menacée de Basse-Normandie (ZAMBETTAKIS & PROVOST, 2009). D'après PROVOST (1993) l'espèce a subi une raréfaction de 94 % des mailles depuis 1930. L'espèce est considérée comme prioritaire dans la Liste Rouge Armoricaire. Elle est mentionnée comme « pionnière des milieux humides, des sols sablonneux ou tourbeux. »

En Franche-Comté, l'espèce était considérée comme non revue depuis 1979 (FERREZ & PROST, 2001) jusqu'à ce que l'un de nous (JCH) la redécouvre en compagnie de Yorick FERREZ au début des années 2000 en plaine de Saône.

En Picardie, l'espèce est considérée comme exceptionnelle et gravement menacée de disparition (TOUSSAINT & al., 2005b).

1.2 - Observations récentes en Picardie

Nous reprenons ici les données publiées récemment, principalement dans le Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie (observateurs : JCH : Jean-Christophe HAUGUEL, RF : Rémi FRANÇOIS, DF : David FRIMIN) :

- Marais communal de Saint-Boëtien à Pierrepont (02), le 21 juillet 2004, JCH, 26 individus.
- Marais communal de Goudelancourt à Pierrepont (02), le 23 septembre 2004, JCH, environ 450 individus répartis en trois stations dans trois layons entrecoupant les étangs de pêche.
- Marais communal du Pont (= Marais de l'Abattoir) à Chivres-en-Laonnois (02), plusieurs centaines ou milliers de pieds en une douzaine de points autour des étangs depuis 2000 (découverte initiale E. DAS GRACAS). Notamment en août 2004, (DF & RF), 12 petites stations totalisant une vingtaine de mètres carrés dans des micro-dépressions avec sol nu piétiné par les pêcheurs et le 21 juillet 2004, (JCH), environ 4 m² sur le sentier, le long d'un étang de pêche.

Les prospections menées dans les années 2000 ont permis de découvrir quelques nouvelles stations :

- Marais dit « marais de la Barette » à Corbie (80), in FRANÇOIS & SPINELLI-DHUIQ, 2006, quelques individus fleuris.
- Marais des étangs de Bracheux, Le Hamel (80), RF, 2002.
- Marais en propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie situé dans le marais Saint-Boëtien à Pierrepont (02), RF.

Le développement de ces populations périphériques d'étangs tourbeux se fait en fonction de la pluviométrie printanière. Celle-ci conditionne l'humidité des vasques tourbeuses piétinées par les pêcheurs où le *Cyperetum flavescenti-fusci* est installé. La cicatrisation des bourbiers induite par les déficits hydriques de ces dernières années semble entraîner une diminution des surfaces occupées par cette communauté.

1.3 - Localités anciennes mentionnées en Picardie

La carte de répartition issue des données présentes dans la base de données DIGITALE du CBNBI (HAUGUEL, 2005) localise de très nombreuses anciennes stations (Fig. 1).

Les données dont l'immense majorité est antérieure à 1920, se répartissaient :

- dans les grandes vallées :
 - dans les vallées de la Somme (essentiellement à l'amont d'Abbeville, avec de nombreuses stations) et de l'Avre autour de Boves ;
 - en vallée tourbeuse de l'Ourcq (autour de La Ferté-Milon et jusqu'aux environs de Fère-en-Tardenois) ;
 - en vallée d'Oise vers Compiègne (où il subsistait, d'après les cartes anciennes (CASSINI) et la carte géologique, quelques zones tourbeuses à l'aval de Compiègne vers Chevrières, Longueil-Sainte-Marie, Rivecourt : zones aujourd'hui asséchées et/ou remblayées) ;
- dans diverses zones humides liées ou non à des petites vallées tourbeuses alcalines :

- le Pays de Bray humide autour de Beauvais (Vallées de l'Avelon et du Thérain) ;
- le Clermontois ;
- le Valois (vallée de l'Automne) ;
- le Soissonnais (divers secteurs des vallées adjacentes de l'Aisne).

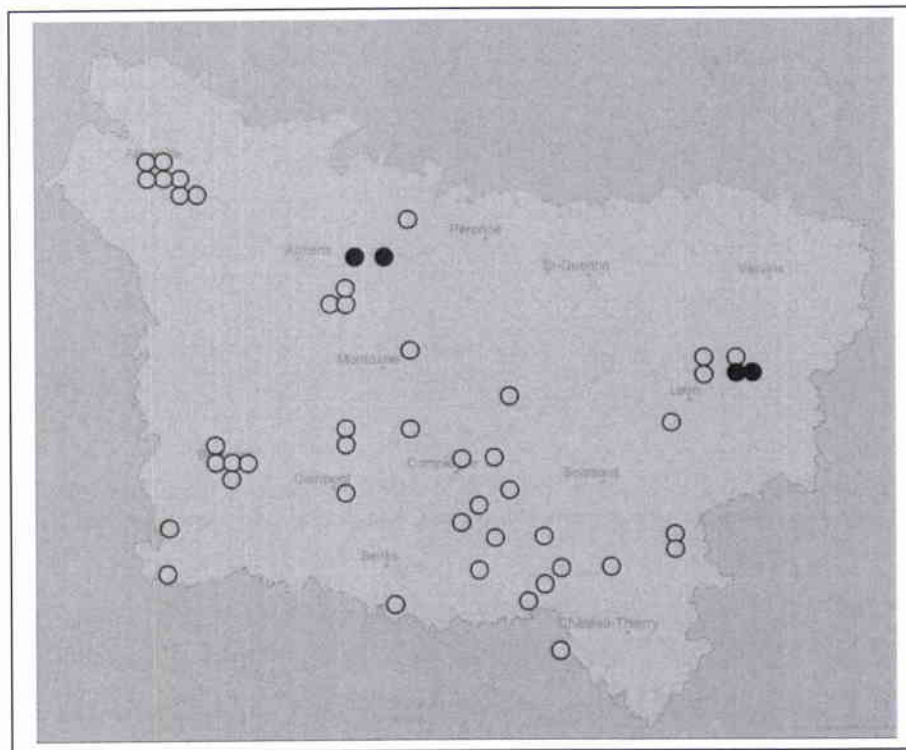


Fig.1 : Carte de répartition de *Cyperus flavescens* en Picardie.

(D'après DIGITALE, CBNBI, 2005, complété par nos soins). Légende : Cercle plein : données > 1990 ; Cercle évidé : données < 1960 (Pas de donnée entre 1960 et 1990)

1.4 – Commentaires sur la raréfaction de *Cyperus flavescens* en Picardie

Le Conservatoire botanique national de Bailleul (HAUGUEL, *op. cit.*) mentionne 47 carrés IFFB de 16 km² avec présence de l'espèce depuis le XIX^{ème} siècle. Sur ces 47 secteurs, il n'en reste plus aujourd'hui que 4 sur cette carte.

Le calcul de la raréfaction est donc de 83 % des mailles IFFB depuis 1930 !

2 - Habitat de *Cyperus flavescens* en Picardie

En Picardie, *Cyperus flavescens* est une plante pionnière des sols humides minéraux et tourbeux. Elle prend place dans les végétations pionnières riches en annuelles des sols humides, exondés, oligotrophes, alcalins (alliance du *Nanocyperion flavescens* Koch ex Libbert 1932).

Afin de mieux décrire ces végétations, quelques relevés phytosociologiques ont été réalisés sur les principales stations des marais de la Souche. Ceux-ci sont rassemblés et présentés dans le tableau n°1 situé à la fin de l'article. La localisation de ces relevés est la suivante :

Rel. 1,2 & 3 : JCH, le 21/07/2004, Marais du Pont (également appelé Marais de l'Abattoir) à Chivres-en-Laonnois (02), EQ5997.

Rel. 4 & 5 : JCH, le 22/09/2004, Marais de Goudelancourt, Pierrepont (02), EQ5799.

Rel. 6 : JCH, le 22/09/2004, Marais de Saint Boëtien, Pierrepont (02), EQ5898.

Rel. 7 : RF, le 06/07/2004, Marais de l'Abattoir à Chivres-en-Laonnois (02) EQ5997

L'analyse de ce tableau montre que *Cyperus flavescens* est la seule espèce caractéristique du *Nanocyperion flavescens*¹ constante sur l'ensemble des relevés. *Cyperus fuscus* et *Isolepis setacea* ne sont présents que très ponctuellement. Les espèces des *Agrostietea stoloniferae* et notamment du *Potentillion anserinae* sont fortement représentées, tout comme les espèces des *Molinietalia caerulea* et de l'*Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis*. De nombreuses espèces plus banales des *Arrhenatheretea elatioris* et des *Filipendulo ulmariae-Convulvetea sepium* complètent le cortège.

La forte présence d'espèces exogènes au *Nanocyperion flavescens* est à interpréter sous deux angles :

D'une part, les espèces turficoles des *Molinietalia caerulea* et de l'*Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis* indiquent l'existence de caractéristiques hydrologiques (eau sub-affleurante, alcaline, oligotrophe) et pédologiques (tourbe alcaline) typiques des marais tourbeux alcalins. Compte tenu de leur fort recouvrement, ces espèces vivaces dissimulent le substrat.

D'autre part, les espèces mésotrophiles des *Agrostietea stoloniferae* et des *Arrhenatheretea elatioris*, caractéristiques de cortèges plus prairiaux montrant ponctuellement l'existence de phénomènes d'enrichissement trophique, de perturbation et de tassement du sol.

Il convient aussi de remarquer que l'alliance du *Nanocyperion flavescens* se caractérise par la forte présence d'espèces annuelles, ce qui n'est pas le cas de nos relevés dans lesquels seuls *Cyperus flavescens*, *Cyperus fuscus* et *Isolepis setacea* sont des espèces annuelles des *Isoeto durieui-Juncetea bufonii*.

En conclusion, les végétations relevées en Picardie dans lesquelles se développent *Cyperus flavescens* ne peuvent être considérées comme typiques du *Nanocyperion flavescens*. Il s'agit plutôt de formes de cicatrization (le recouvrement moyen est d'ailleurs de 85%, ce qui est élevé pour une végétation normalement pionnière) du *Potentillion anserinae*. Seul le relevé n°4 peut être considéré comme une forme basale du *Cyperetum flavescens-fusci* Moor 1935 em. Philippi 1968. Le relevé n°7 concerne une toute petite surface de végétation d'une 30^e d'individus de *Cyperus flavescens*, apparue depuis moins d'un an sur tourbe décapée intentionnellement pour l'espèce (et d'autres pionnières) par le CENP. Nous ne savons pas si ces quelques dizaines de pieds sont apparus par expression de la banque de semences du sol, ou par colonisation proche, une station de plusieurs dizaines de pieds existant à moins de 50m de l'autre côté d'un chemin. Le relevé n°5 correspond à une végétation de l'*Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi*, association caractéristique des sols organiques alcalins engorgés. Il en résulte une fragilité très forte des populations de *Cyperus flavescens* dont le maintien passe par le rajeunissement permanent des végétations post-pionnières à fixées des bords de "gouilles" et d'étangs. Le rôle du piétinement/surpiétinement apparaît essentiel.

¹ La nomenclature phytosociologique suit le Prodrome des Végétations de France (BARDAT & al., 2005) pour les niveaux syntaxonomiques supérieurs (Alliance, Ordre, Classe).

3 – Observations sur les modes de dissémination

L'espèce est considérée comme barochore (Tela Botanica ; HAUGUEL, 2005). Toutefois, nous pensons que son mode de dispersion est aussi, et probablement de façon dominante, zoochore. Nous pensons que les transports de graines peuvent être zoologiques (pieds d'animaux comme les chevaux et ruminants) et anthropiques (sous les semelles des pêcheurs, chasseurs, randonneurs, etc.). L'hydrochorie est également supposée. Nous avons comparé avec les modes de dissémination d'une espèce très semblable mais mieux connue car plus fréquente : *Cyperus fuscus*.

Autre espèce de *Cyperus* très semblable par ses types de graines, *Cyperus fuscus*, est, de façon claire, fréquemment transporté sous les semelles des bottes des utilisateurs des marais tourbeux. En effet, toutes les stations que nous connaissons en Picardie et Haute-Normandie subsistent sur des passages fangeux de pêcheurs, chasseurs et/ou randonneurs en bord d'étangs tourbeux alcalins. Et surtout, B. TOUSSAINT (comm. pers.) nous a également rapporté l'anecdote suivante : observation de dizaines de pieds fleuris sur un escalier de l'école nationale des agents de l'ONEMA à Fouencamps (80), à quelques centaines de mètres des stations sur tourbe à nu en contrebas. Sur cet escalier, les nombreux stagiaires revenant des marais fangeux à *Cyperus fuscus* se tapent les semelles des bottes avant d'entrer dans les bâtiments.

Toutes les stations connues en Picardie de *C. flavescens* sont, comme pour *C. fuscus*, développées sur des ornières de passages de pêcheurs, chasseurs et/ou randonneurs en bord d'étangs tourbeux alcalins.

Dans la Réserve Naturelle de Boves, certaines zones sur-pâturées par les bovins ont été envahies en 2008 et 2009 de tapis de *Cyperus fuscus* (obs. RF). Nous soupçonnons là un transport sous les pattes des animaux, tout en ayant conscience que c'est également l'écorchage de la tourbe qui procure des zones favorables à la germination et l'installation du Souchet brun.

Dans cette même Réserve Naturelle, nous avons observé en août et septembre 2009 une prolifération de centaines de pieds de *C. fuscus* sur un chemin d'accès humide, qui a été très largement utilisé par les engins (camions, pelleteuse, quads et brouettes chenillées...) lors des travaux de creusement de mares et de coupes de bois. De nombreuses stations de *Cyperus fuscus* sont apparues, pour la première année, dans les ornières de ce chemin tassé. Nous ne savons pas si les graines de *C. fuscus* se sont développées suite à un transport sous les sabots des bovins qui ont pâturé aussi ce chemin, ou dans les anfractuosités des pneus et chenilles des engins. Les deux nous semblent possibles : ces graines de *Cyperus* peuvent probablement être coincées dans de la boue et/ou de la tourbe sous les sabots et/ou roues et chenilles.

En octobre 2009, l'un de nous (RF) a volontairement marché avec ses bottes pleines de boue et de vase sur des dizaines de pieds en graines de *Cyperus fuscus* sur ces chemins : rapidement, la boue dans les crans des bottes était pleine de dizaines de graines de *Cyperus fuscus*, plus ou moins incrustées. La majorité de ces graines se détachaient assez vite au fil des déplacements de transport de bois pédestre, et étaient disséminées sur quelques centaines de mètres.

Enfin, quant à la dissémination par hydrochorie, nous avons pu vérifier, toujours en RN de Boves à cette même période, que des dizaines de graines mures de *C. fuscus* déposées (par nos soins) sur l'eau flottent, et sont poussées par le clapotis issu du vent : l'espèce peut donc aussi être hydrochore.

Nous émettons l'hypothèse que les modes de dissémination de *Cyperus fuscus* et de *C. flavescens* sont identiques. Cela reste à vérifier avec des expérimentations sur le terrain.

4 - Résultats des mesures de conservation et de restauration d'habitats

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (CENP) gère depuis plusieurs années des marais tourbeux alcalins dans la vallée de la Souche (Aisne). Plusieurs de ces terrains accueillent toujours d'importantes populations de *Cyperus flavescens*, parmi les plus importantes de Picardie et du Nord-Ouest de la France :

Marais communal dit « de l'Abattoir » à Chivres-en-Laonnois : un des bastions de l'espèce en Picardie, connu depuis des décennies (commune citée par RIOMET & BOURNERIAS, 1961). Population en augmentation suite aux travaux de gestion (fauche des poacées et cypéracées envahissantes, sensibilisation des pêcheurs pour l'arrêt des remblais des vasques et ornières fangeuses). En 2009, Adrien MESSEAN (comm. pers.) a pu observer environ 900 pieds sur les berges des étangs, avec plusieurs nouvelles stations par rapport aux années précédentes.

« Terrains Julien » à Pierrepont (propriétés du CENP) : suite à un décapage à la pelle mécanique au début de l'année 2006, *Cyperus flavescens* a fait son apparition en 2008 avec 10 pieds (Ludovic TAILLAND, comm. orale). En 2007, seul *Cyperus fuscus* était visible, avec des centaines de pieds fleuris (obs. RF). Puis *Cyperus flavescens* a colonisé cet espace, sans que l'on sache comment les graines ont pu arriver sur le site, ou germer à partir d'une banque de graines. De l'autre côté du chemin rural se trouve la plus grosse station régionale connue sur des dépressions piétinées par des pêcheurs : l'origine est certainement celle-ci. Environ 200 pieds étaient visibles en août 2009 (Adrien MESSEAN, comm. pers.) au milieu de centaines d'individus de *Cyperus fuscus* comme depuis 2007.

Marais communal de Liesse : suite aux travaux de déboisement (depuis 2004) et de remise du pâturage (en 2007), apparition de quelques pieds en 2008.

Voici ce que nous avons publié (FRANÇOIS *et al.*, 2006) en fonction de l'état des connaissances des populations de 2005 dans les marais de la Souche, bastion inter-régional de l'espèce :

Taxon	Nombre de populations connues depuis 1990 mais non revues depuis 2001	Nombre de populations revues depuis 2001	Populations faisant l'objet d'une gestion spécifique in situ	Populations ayant fait l'objet d'une récolte de semence pour conservation ex situ (1)	Evolution des populations du taxon dans les marais de la Souche au cours des 7 dernières années
<i>Cyperus flavescens</i>	?	3	1 (33%)	3 (100%)	Stable mais menacée

L'évolution de la préservation est positive car, même si aucune nouvelle population n'a pu être préservée par de la maîtrise foncière :

- les populations préservées à Chivre et Liesse semblent bien se porter ;
- deux nouvelles populations sont apparues après 2006 suite à des travaux de décapage menés par le CENP à Missy-les-Pierrepont et Liesse.

Ce qui porte à trois le nombre de stations préservées en 2009 dans les marais de la Souche.

Ces populations ont toutes fait l'objet de récoltes de semences à titre conservatoire par le Conservatoire Botanique National de Bailleul en 2004.

Dans la Somme, le Conseil Général de la Somme vient d'acquiescer tout récemment, en 2009, un marais privé (« Marais de la Barette ») à Corbie, où subsistaient en 2003 quelques petites stations de *C. flavescens*. La gestion de ce marais devrait être prochainement confiée au CENP.

Le réseau de sites protégés à *C. flavescens* s'élève donc à 4 sites, sur les 8 connus dans la région et dans le territoire du CBNBL, soit environ la moitié. L'espèce discrète peut passer inaperçue : nul doute qu'il existe encore des stations de *Cyperus flavescens* à trouver en Picardie, voire dans les régions voisines. En attendant, il est essentiel de poursuivre la contractualisation des dernières stations de l'espèce, et d'en mieux étudier le mode de dissémination et les exigences écologiques précises.

Remerciements

Nous exprimons notre gratitude à Emmanuel CATTEAU (CBNBI) pour son aide dans l'analyse phytosociologique des relevés ainsi qu'à Thibaud GERARD et Adrien MESSEAN (CENP) pour nous avoir transmis les éléments de suivi concernant les populations de *Cyperus flavescens* présents sur les sites axonnais gérés par le CENP.

Bibliographie

- ANTONETTI, P., BRUGEL, E., KESSLER, F. BARBE, J.-P. & TORT, M., 2006 – Atlas de la flore d'Auvergne. Conservatoire Botanique National du Massif Central. 981 p.
- BARDET O., DAS GRAÇAS E., HAUGUEL J.-C., 2000 – A propos de quelques plantes remarquables découvertes dans les marais de la Souche (Aisne). *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie*. vol. 18. pp. 38-44.
- BARDET O., HAUGUEL J.-C., 1999 – Observations botaniques remarquables pour le département de l'Aisne. *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie*. vol. 17. pp. 75-80.
- BARDET, O., FEDOROF, E., CAUSSE, G. & MORET, J., 2008 – Atlas de la flore sauvage de Bourgogne. Publications scientifiques du Muséum, Collection Parthénope, 752 p.
- BOURNERIAS M., ARNAL G., BOCK B., 2001 – Guide des groupements végétaux de la région parisienne. 4^e éd. 595 p. Ed° Belin, Paris.
- CRASSOUS C., KARAS F. (coord.), 2007 – Guide de gestion des Tourbières et marais alcalins des vallées alluviales de France septentrionale. Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, Pôle-relais tourbières, 203 p. document téléchargeable gratuitement sur www.pole-tourbieres.org
- FERREZ, Y. & PROST, J.-F., 2001 – Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté. *Naturalia*, 310 p.
- FRANÇOIS R., SPINELLI-DHUICQ F., LOUVET C. (Ecothème), 2003 – « Le Grand Marais » à Liesse Notre-Dame (02). Etat initial du Plan de gestion 2003-2007, rapport, 80 p. + annexes. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.
- FRANÇOIS R., ANANIE C., 2005 – Les Marais du Routy et de l'Abattoir à Chivres-en-Laonnois (02). Plan de gestion 2005-2009. Rapport, 90 p. + annexes. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
- FRANÇOIS R., 2005 – Les tourbières de Picardie : présentation générale, intérêt patrimonial, problématiques de conservation/gestion. Site Internet du Pôle Relais Tourbières National (Fédération des CEN de France) : www.pole-tourbieres.org 25 p. + carte. Doc téléchargeable.
- FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., FRIMIN D., LEBRUN J., 2006 – Plantes sauvages remarquables des marais tourbeux alcalins de la Souche (Aisne) : observations 2001-2005 et premier bilan des actions de conservation. *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie*. Vol. 23 : 78-96.
- FRANÇOIS R., SPINELLI-DHUICQ F., KILLIAN B., 2006 – Observations 2003 de taxons remarquables en haute Vallée de la Somme. *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie*. vol. 23 : 60-75.
- FRANÇOIS R., SPINELLI-DHUICQ F., 2006 – Premières observations de *Cyperus esculentus* L. en Picardie. *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie*. Vol. 21 : 97-100.
- HAUGUEL J.-C., 2005 – Plan régional d'action conservatoire *Cyperus flavescens*. Fiche. Conservatoire Botanique National de Bailleul. 5 p.
- HAUGUEL J.-C., FRIMIN D., 2003 – Aperçu de la flore et de la végétation de la vallée de l'Ardon (Aisne, France). *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie*, t.21 ; 83-104.
- HOUSSET P. (coord.), 2007 – Inventaire de la flore vasculaire de Haute Normandie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts". Ouvrage effectué par le Centre Régional de

Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Haute-Normandie.

PROVOST, M., 1993 – Atlas des plantes vasculaires de Basse-Normandie. *Presses Universitaires de Caen*, 90 p. + 237 pl.

RIOMET, L.B. & BOURNERIAS, M., 1953 – Flore de l'Aisne. Fasc. 2. Union des Sociétés Françaises d'Histoire Naturelle. Versailles. 80 p.

TOUSSAINT, B. (coord.), 2005a – Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Pteridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts". Ouvrage réalisé par le Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Picardie. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et du Conseil Régional de Picardie.

ZAMBETTAKIS, C. & PROVOST, M., 2009 – Flore Rare et menacée de Basse-Normandie. In Quarto ed., 423p.

Sites internet consultés

<http://inpn.mnhn.fr>, site consulté le 02/05/2010

<http://www.tela-botanica.org/eflore/BDNFF/4.02/nm/20740/chorologie>, site consulté le 02/05/2010

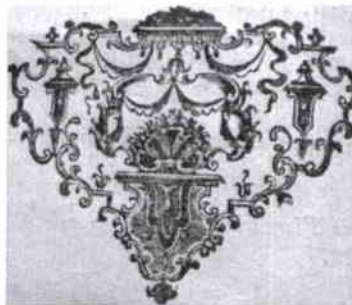


Tableau n°1 : relevés à *Cyperus flavescens* dans les marais de la Souche (02)

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7
Surface relevé (m ²)	2	2	0,5	5	15	5	0,2
Recouvrement strate herbacée (%)	100	100	80	80	70	80	80
Espèces des tourbes découpées (<i>Nanocyperion flavescens</i> et <i>Nanocyperetalia flavescens</i>)							
<i>Cyperus flavescens</i>	55	44	22	22	33	22	4
<i>Cyperus fuscus</i>				+			
<i>Isolepis setacea</i>				+			
Espèces prairiales des sols organiques piétinés (<i>Potentillon anserinae</i> et <i>Agrostietea stoloniferae</i>)							
<i>Agrostis stolonifera</i>	11	22	21	11	21	11	
<i>Plantago major</i>	2	22	33	12			
<i>Holcus lanatus</i>	22	23	22				
<i>Juncus articulatus</i>	11	22		22		33	r
<i>Juncus tenuis</i>	12		22				
<i>Prunella vulgaris</i>		22		2			
<i>Potentilla anserina</i>			33			22	
<i>Carex hirta</i>			12			22	
<i>Equisetum palustre</i>	r						
<i>Ranunculus repens</i>							r
Espèces des <i>Arrhenatheretea elatioris</i> et des <i>Arrhenatheretalia elatioris</i>							
<i>Arrhenatherum elatius</i>				+			
<i>Cerastium fontanum</i>				+			
<i>Dactylis glomerata</i>				11			
<i>Plantago lanceolata</i>					11		+2
<i>Festuca rubra</i>							+2
Espèces du <i>Cynosurion cristati</i>							
<i>Bellis perennis</i>				23			
<i>Lolium perenne</i>				11			
<i>Trifolium repens</i>							+2
Espèces des prairies tourbeuses et des bas-marais (<i>Molinio caeruleae-Juncetea acutiflori</i> et des <i>Scheuzerio-Caricetea fuscae</i>)							
<i>Galium palustre subsp. elongatum</i>	12	11					r
<i>Juncus subnodulosus</i>	r	2		22	22		
<i>Lotus uliginosus</i>	2			+	+		
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	2				22		+2
<i>Carex panicea</i>		2			12		11
<i>Carex cf. hostiana</i>					12		
<i>Oenanthe lachenalii</i>					+		
<i>Molinia caerulea</i>							11
Espèces des mégaphorbiaies et des roselières (<i>Filipendulo ulmariae-Convolutea sepium</i>)							
<i>Phragmites australis</i>	2	12					
<i>Eupatorium cannabinum</i>	r	r			+		
<i>Lythrum salicaria</i>		2			+		
<i>Carex acutiformis</i>		2					r
<i>Lycopus europaeus</i>		23					
<i>Filipendula ulmaria</i>				12			
<i>Mentha aquatica</i>					+		
Espèces des <i>Juncetea bufonii</i>							
<i>Juncus bufonius</i>							1
Autres espèces							
<i>Bidens sp.</i>	11						
<i>Setaria viridis</i>	r						
<i>Calamagrostis epigeios</i>			+				
<i>Taraxacum grp. vulgaria</i>			+				
<i>Poa annua</i>				+			
Nombre de taxons	15	14	9	16	13	14	3

Espèces accidentelles : Rel. 1 : *Bidens sp.* 11, *Setaria viridis* + ; Rel. 3 : *Calamagrostis epigeios*, *Taraxacum grp. Vulgaria* + ; Rel. 4 : *Poa annua* +.

Intérêt botanique des pelouses calcaro-sabulicoles sur bermes de la route départementale RD977 (Samoussy, Aisne) et préconisations de gestion

par **Adrien MESSEAN**,
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Place Ginkgo, Village Oasis, 80000 AMIENS

Introduction

Les bermes routières représentent un linéaire de bandes enherbées important dans notre paysage. Autrefois entretenues par le pâturage, elles le sont aujourd'hui par la fauche ou le broyage mécanisé.

Selon leur substrat, leur exposition et leur entretien, elles peuvent s'apparenter à des milieux naturels d'intérêt pour la faune et la flore.

La nécessité de leur entretien réside dans la sécurité routière, la visibilité des automobilistes ne devant pas être entravée par une végétation trop avancée sur la chaussée.

Cette étude a pour but d'apporter des éléments sur l'intérêt écologique de ces dépendances routières et de proposer des mesures de gestion appropriées aux services de la voirie du Conseil Général de l'Aisne, en charge de leur entretien.

1. Méthodologie et présentation du secteur d'étude

Méthodologie

Ce travail de diagnostic écologique des talus de bords de route a été réalisé au printemps 2008, dans le cadre d'une étude du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Le choix de ce tronçon d'étude s'est fait en connaissance de stations d'espèces floristiques d'intérêt (BOURNERIAS M., donnée non publiée, 1989 ; FRIMIN D., comm. pers., 2008) sur les bords de route entre Athies-sous-Laon et Gizy (Aisne).

La partie d'inventaire de la flore et de relevés phytosociologiques a été réalisée avant la première tonte des bermes par la voirie départementale (début juin).

Les actions d'études et de préservation des bermes routières ont été possibles grâce au soutien financier du Conseil Général de l'Aisne et du Conseil Régional de Picardie.

Localisation

Le secteur d'étude est constitué par les talus en berme droite et gauche de la route départementale 977 (RD977) reliant Athies-sous-Laon à Gizy, au cœur de la forêt domaniale de Samoussy.

La plupart du tronçon se situant en secteur boisé, la largeur de pelouse étudiée s'arrête à la lisière. Ceci représente 7200 mètres linéaires de talus, soit la valeur d'environ 1,5 hectare de pelouse.

Cadre physique

Le talus étudié repose sur l'ensemble de son linéaire sur des sables de Sissonne, peu épais (remaniement quaternaire des sables éocènes). Ils surmontent généralement une assise de craie.

Le talus a certainement une origine ancienne en partie de déblai-remblai avec les matériaux en place, comme l'indique le bourrelet en sommet de talus (actuelle lisière). La

craie a peut-être été mobilisée et retalutée au fil du temps pour limiter un relief trop important de la chaussée.

2. Présentation des principaux groupements végétaux présents sur le tronçon étudié.

2.1 Berme herbeuse planitiaire partiellement ombragée

Il s'agit d'un groupement à graminées sur sol assez riche et frais (*Arrhenatherion elatioris* Koch 1926), dominé par *Arrhenatherum elatius* et *Dactylis glomerata*. La richesse du sol et la fraîcheur provenant de l'ombre de la forêt favorisent une forte croissance de l'herbe, d'où une nécessité de fauche plus fréquente.

L'intérêt floristique de cette partie de la berme routière est très faible.

2.2 Berme sur talus peu ombragé

Il s'agit d'un ourlet préforestier à *Campanula persicifolia* et *Pulmonaria montana*. Peu diversifié spécifiquement, ce milieu abrite malgré tout deux espèces de grand intérêt patrimonial.

L'orientation nord du talus ne favorise pas le développement d'un milieu très thermophile.

2.3 Talus sur sol profond forestier thermophile

Cet ourlet proche floristiquement du précédent est un peu plus diversifié, comportant notamment des espèces comme *Arabis glabra* et *Lithospermum officinale*. La population de Pulmonaire des montagnes est d'une importance considérable (plusieurs centaines de pieds). Ces deux groupements sont à rapprocher du *Trifolion medii* Müller 1962.

2.4 Talus thermophile sur sol riche

Il s'agit d'un ourlet dominé par les graminéïdes (*Carex muricata*, *Poa pratensis*, *Poa trivialis*, *Avenula pubescens*). La végétation est assez diversifiée mais ne présente pas de cortège d'espèces originales.

2.5 Talus sur sol calcaire thermophile exposé au Sud

Cette partie de la berme exprime ici la richesse spécifique la plus importante.

Plusieurs unités de végétation peuvent être déclinées. Voir le schéma en annexe.

2.5.1 Le bord de route (accotement) à Plantain lancéolé

Milieu piétiné à graminées et plantains (*Plantago lanceolata* et *P. coronopus*) de peu d'intérêt botanique. Groupement des *Polygono arenastri* – *Poetea annuae* Tüxen in Géhu, Richard et Tüxen 1972.

2.5.2 La pelouse rase à *Hippocrepis comosa* et *Helianthemum nummularium obscurum*

Pelouse sèche thermophile sur calcaire ; elle est très riche en légumineuses et présente beaucoup d'intérêt pour les insectes. Cette unité de végétation fait partie du *Xerobromion erecti* (Br.-Bl. et Moor 1938) Moravec in Holub, Hejny, Moravec et Neuhäusl 1967.

Elle subsiste et est certainement favorisée par la fauche ou le broyage fréquent.

2.5.3 La pelouse écorchée à *Draba muralis* (*Cardaminetea hirsutae* Géhu 2000)

Présente sur les zones bombées du talus où l'épareuse arase la terre lors de l'entretien.

Le passage érosif régulier de l'épareuse permet le développement d'espèces de crucifères annuelles (*Erophila verna*, *Arabidopsis thaliana*) et notamment de la Drave des

murailles (*Draba muralis*), qui présente ici une population très importante (près d'un millier de pieds).

2.5.4 La pelouse à *Bromus erectus*

Secteur de pelouse thermophile très sec, mais subissant moins le broyage d'entretien, il permet le développement d'un milieu herbacé plus développé notamment des graminées méso-xérophiles (*Bromus erectus* et *Avenula pubescens*). Il abrite de nombreuses espèces, en particulier *Anemone sylvestris*, *Arabis glabra* ou *Petrorhagia prolifera*. Les orchidées typiques de ce milieu dans d'autres contextes, sont ici quasi-inexistantes. Ceci s'explique par une incompatibilité de la date de fauche avec la phénologie des orchidées.

Groupement appartenant au *Mesobromion erecti* (Br.-Bl. et Moor 1938) Oberdorfer 1957.

2.5.5 La pelouse/ourlet à *Brachypode penné*

Il représente le dernier milieu herbacé avant le manteau forestier. Il se compose majoritairement de graminoides (*Brachypodium pinnatum*, *Carex digitata*, *Carex muricata*). Cette zone est celle qui subit la moins grande fréquence d'entretien. Ce groupement fait la transition entre le *Mesobromion erecti* et le boisement du *Carpino betuli* – *Fagenalia sylvaticae* Rameau 1996.

3. Intérêt patrimonial du talus routier

Lors de l'inventaire réalisé sur le tronçon d'étude, 160 espèces de plantes ont été relevées. 11 d'entre elles sont menacées ou ont un degré de rareté affirmé pour la Picardie.

Une espèce de la flore est dite patrimoniale lorsqu'elle est évaluée comme rare et/ou menacée au sein de la région. Cette menace est de plusieurs niveaux, pouvant aller de « quasi menacée » à « gravement menacée d'extinction ».

On relève la présence, dans l'ordre décroissant de rareté :

- Drave des murailles (*Draba muralis* L.), exceptionnelle en Picardie, qui présente une importante population ici ;
- Pulmonaire des montagnes (*Pulmonaria montana* Lej.), exceptionnelle en Picardie ;
- Anémone sauvage (*Anemone sylvestris* L.), très rare, menacée d'extinction et protégée au niveau national ;
- Arabette glabre (*Arabis glabra* L.), très rare et vulnérable ;
- Campanule à feuilles de pêcher (*Campanula persicifolia* L.), rare et vulnérable ;
- Muscari à grappe (*Muscari atlanticum* Boiss. et Reut.), rare et quasi-menacé ;
- Œillet prolifère (*Petrorhagia prolifera* (L.) P.W. Ball et Heywood), rare et quasi-menacé ;
- Ail potager (*Allium oleraceum* L.), rare et quasi-menacé ;
- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis* (L.) L.C.M. Rich.), assez rare et quasi-menacé ;
- Hélianthème obscur (*Helianthemum nummularium* (L.) Mill. subsp. *obscurum* (Celak.) Holub), assez rare et quasi-menacé ;
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera* L.), peu commun et quasi-menacé.

La richesse spécifique d'un milieu s'exprime en partie par le nombre d'espèces présentes sur une superficie prospectée. Sur les 1,5 ha de berme parcouru, 160 espèces ont été relevées. Cette donnée peut être comparée à d'autres habitats prairiaux : un hectare de prairie herbagère compte en moyenne 20 à 40 espèces floristiques, un hectare de pelouse sèche sur coteau calcaire 30 à 70 espèces. Les milieux herbacés les plus diversifiés atteignent

difficilement les 80 espèces. A noter que n'ont été prises en compte dans l'étude que les espèces prairiales. Il est ainsi aisé de se rendre compte de l'originalité des bords de route.

Avec une richesse spécifique élevée, des populations considérables d'espèces menacées au niveau régional, telles la Drave des murailles, la Pulmonaire des montagnes ou encore la Campanule à feuilles de pêcher, et surtout la présence de l'Anémone sylvestre, espèce très menacée et protégée en France, ces talus comptent parmi ceux de plus grand intérêt écologique à l'échelle de la Picardie.

Citons par ailleurs la présence d'une espèce animale protégée en Picardie, le lézard des souches (*Lacerta agilis*).

Limites écologiques des bermes

Malgré l'intérêt floristique des milieux étudiés, l'attrait faunistique semble plus limité. Les papillons et reptiles apprécient l'exposition du talus (surtout groupement 5.) et la proximité de la lisière forestière, mais la largeur de la berme est trop faible et certainement trop proche de la route (perturbations par appel d'air, collisions avec les insectes volants, écrasement des reptiles).

Autre point, les espèces floristiques présentes sont essentiellement printanières ou pré-estivales (du fait des dates d'entretien), il y a donc peu d'attrait des fleurs en été pour les insectes floricoles.

4. Préconisations de gestion des dépendances

Le diagnostic présent permet de rendre compte de l'intérêt écologique d'une diversité d'entretien sur la largeur des bermes routières. Il est évident que l'objectif principal de l'entretien des dépendances routières est d'assurer la sécurité des automobilistes. Malgré tout, il semble envisageable d'améliorer certaines actions de fauche ou de broyage. (*voir schéma*)

Sur les zones situées sur le talus, une fauche tardive serait satisfaisante. Elle permettrait de favoriser le développement total (reproduction) des plantes.

Sur le haut du talus (groupement e.) une fauche annuelle en fin d'été/automne peut être envisagée. Cet entretien tardif permettrait l'expression d'une flore estivale, attractive pour les insectes.

Un entretien différencié pourrait être réalisé selon les situations de la chaussée. Exemple : dans un virage, la berme extérieure ne posant pas de problèmes de visibilité, une fauche annuelle en automne suffirait.

Aménagements envisageables sur les dépendances

La largeur de la berme pourrait être agrandie ponctuellement par une reprise de la pelouse (extension de l'entretien) sur le manteau arbustif (essentiellement composé de noisetiers, troènes et viornes lantanes).

Une extension de l'entretien des talus au niveau des entrées de layons forestiers peut aussi être envisagée. L'entretien par un broyage annuel en fin d'été permettrait le développement d'une pelouse pouvant augmenter certaines populations d'espèces telle l'Anémone sauvage.

Des milieux pionniers tels que le groupement c. pourraient être créés sur certaines zones des talus, en tant qu'essais. Un décapage superficiel de zones de peu d'intérêt floristique en serait le moyen. Cette mise à nu, en plus de favoriser l'expression d'espèces pionnières, serait une façon de limiter les coûts d'entretien.

Conclusion

Cet article souligne l'importance patrimoniale à l'échelle de notre région d'un talus routier calcaro-sabulicole comme celui-ci. Son intérêt dépasse même les limites régionales, puisqu'il abrite une station d'*Anemone sylvestris*, espèce rare et protégée au niveau national. Les caractéristiques pédologiques, stationnelles et patrimoniales ne sont bien entendu pas généralisables au réseau routier régional, mais il existe bon nombre d'autres talus à la flore diversifiée et originale qu'il convient de conserver. En effet, les habitats présents (pelouses calcaro-sabulicoles) sont en raréfaction en Picardie. Elles comptent parmi les milieux les plus rares et menacés de Picardie, de France et d'Europe. De plus, la situation de ce talus dans le Laonnois a un rôle important de corridor écologique dans l'ensemble des pelouses calcicoles environnantes (Couvron, Marchais, ...). Ce corridor sur berme xérophile peut, notamment, relier d'autres bermes avec fragments de pelouses (comme celles de l'autoroute A26 proche), et des jachères sur sables très riches en flore et faune pionnières que l'on trouve sur des secteurs environnants (vers la maison forestière de Samoussy : d'importantes populations d'*Anacamptis pyramidalis* et d'*Armeria arenaria* (plusieurs centaines de pieds) et plus à l'est à l'entrée du village de Gisy (FRANCOIS R. comm. pers, 2008)).

Cette étude montre l'intérêt mais aussi la complexité d'un entretien adapté des dépendances routières.

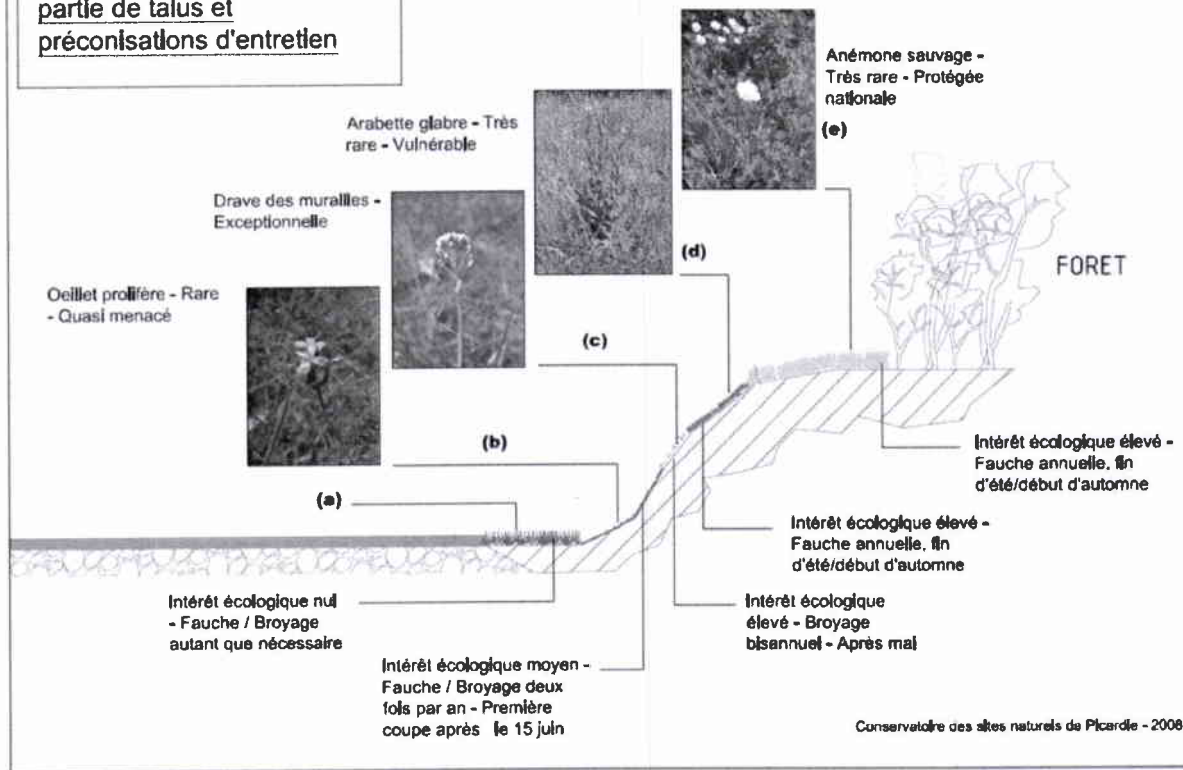
Remerciements

Je tiens à remercier mes collègues du Conservatoire des espaces naturels de Picardie pour leur relecture et corrections : David FRIMIN, Rémi FRANCOIS et Christophe ANANIE, ainsi que Jean-Christophe HAUGUEL (Conservatoire botanique national de Bailleul).

Bibliographie

- Association Genevoise pour la Protection de la Nature (AGPN), 1996. Protection de la nature et entretien des talus des bords de route et des cours d'eau – Résultat de cinq années d'action. AGPN, Genève. 58 p.
- BOURNÉRIAS M., ARNAL G., BOCK C., 2001. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Belin, Paris. 639 p.
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), 1971. Carte Géologique au 1/50000 (2ème édition) + notice explicative. Editions du BRGM Orléans
- Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul, 2004 - Liste systématique commentée de la Flore vasculaire de Picardie.
- Conservatoire des sites naturels de Picardie/Station Internationale de Phytosociologie de Bailleul, 1990. Inventaire ZNIEFF Picardie, Synthèse générale. 154 p.
- DREAL Picardie, fiche ZNIEFF n°220013468. Forêt de Samoussy et bois de Marchais. 1997
- LAMBINON (J.), DE LANGHE (J.-E.), DELVOSALLE (S.), DUVIGNEAUD (J.) 2004 - Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. du Luxembourg, du Nord de la France et des Régions avoisinantes. 5^{ème} ed. Patrimoine du Jardin botanique de Belgique. Meise.
- Institut Géographique National, 1993 - Carte topographique n°: 2710 Ouest – Laon
- ROYER JM. *et al.*, 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Numéro spécial 25, Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest. Saint Sulpice-de-Royan. 394 p.

**Espèces caractéristiques par
partie de talus et
préconisations d'entretien**



Découvertes et observations botaniques remarquables 2008-2009 en région Picardie

par Aymeric WATTERLOT*, Adrien MESSEAN (1), Thibaut GERARD (2), Timothée PREY*, Franck BEDOUET* & Rémi FRANÇOIS*.

Adresse des auteurs :

* = Conservatoire botanique National de Bailleul, Hameau de Haendries, 59270 Bailleul

(1) = 370 rue Saint Martin, 02200 Ploisy

(2) = 552 rue de Mille empant, Appart. 5, 02200 Villeneuve Saint-Germain

Cette présente note a pour objectif de synthétiser les observations floristiques les plus remarquables de quelques botanistes picards. Les données reprises datent de 2008 et 2009. Elles ont été réalisées dans le cadre d'activités professionnelles (inventaires systématiques de la flore vasculaire, suivis scientifiques de sites gérés, cartographies d'habitats...) au titre du Conservatoire Botanique National de Bailleul antenne Picardie, ou durant des prospections bénévoles opportunistes. Naturellement, l'objectif de ce porté à connaissance est aussi, implicitement, de motiver l'ensemble des acteurs de terrain à diffuser plus largement l'information afin de faire évoluer la connaissance et donc les référentiels existants.

Dans un deuxième temps, il s'avérait important d'apporter quelques précisions quant à la présence ou à la rareté de quelques plantes, et ce, à l'échelle de la région Picardie. En parallèle, les informations concernant l'indigénat, la rareté et la menace issues de l'inventaire de la flore vasculaire de Picardie (TOUSSAINT, 2005a) sont renseignées entre parenthèses pour chaque taxon étudié. Dans certains cas, lorsque l'espèce n'était pas connue sur le territoire picard ou lorsque les informations disponibles sont insuffisantes, aucune précision relative aux différents statuts n'a été apportée. Enfin, pour chaque plante sont mentionnés : la localisation communale et le nom du lieu-dit lorsque celui-ci apporte une information supplémentaire. Des précisions concernant la répartition, l'écologie et la taille des populations sont également parfois données.

***Alopecurus rendlei* Eig – (IA, D, EX)**

Cette graminée, identifiable rapidement sur le terrain par sa gaine renflée, a été observée dans une prairie de la haute vallée de l'Oise sur le Commune de Malzy (02) en Mai 2009 (Malzy - La Borne des 4 seigneurs - PREY T.). Non revue depuis 1976 en Picardie (DELVOSALLE L. & PARENT G.-H. ; bordereaux de l'IFFB), cette station composée de plusieurs centaines d'individus se trouve sur une prairie de fauche humide pouvant être rattachée à la classe des *Agrostietea stoloniferae* Müller & Görs 1969. En Picardie, *Alopecurus rendlei* était présumé disparue et par sa découverte récente, elle acquiert le statut de plante patrimoniale pour la région. Sur le territoire d'agrément du CBNBL, cette espèce à répartition méditerranéenne a été observée à plusieurs reprises dans le Boulonnais à la suite de sa première observation par B.de Foucault dans les prairies de la vallée de la Slack.

***Althaea hirsuta* L. – (I, RR,EN)**

En 2009, une station de Guimauve hirsute a été trouvée dans un ourlet en lisière de bois orienté à l'Ouest (Ferrières [80] ; Bois de Longue Attente – WATTERLOT A.). La population se développait le long d'une piste carrossable située non loin de cultures. Plusieurs centaines d'individus se répartissaient sur un linéaire de plus de 50 m de long et 1 m de large. Très abondante, la plante a pu faire l'objet d'une récolte conservatoire. Au regard du nombre

d'individus présents et de la surface occupée, cette station pourrait bien être l'une des plus importantes pour le département de la Somme. Autre station découverte en 2009, un bord de champs à Bézu-les-Fèves – Epaux-Bézu (02) par MESSEAN A. En 2008, l'espèce avait été observée dans une jachère sur limons calcarifères, avec une population entre 50 et 100 individus (Vaux-sur-Somme [80] – Les Cailloux – GERARD T.).

L'espèce a également été notée en 2008 sur le coteau du Pseautier à Chartèves (02) en lisière de vignobles et d'anciens vignobles de ce secteur sur craie en contexte xérophile, recolonisés par des ourlets et fourrés sur terrains caillouteux et d'anciens « murgers » (= tas de pierres issus de l'épierrement des champs et vignes) vers Montigny-les-Condé (02- secteur sous le hameau de Grande Fontaine en Vallée de la Verdonnelle) (FRANÇOIS R.).

***Ambrosia coronopifolia* Torr. et A. Gray – (N, D, H)**

Camp militaire de Sissonne, site géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, commune de Sissonne (02), 09/09/2009 (MESSEAN A.)

Espèce appartenant à la famille des composées, originaire d'Amérique du nord, naturalisée en France au début du 20^{ème} siècle. Cette plante des friches vivaces xérophiles, médioeuropéennes était considérée jusqu'alors comme disparue de la région Picardie ; il s'agit donc de la seule station connue actuellement. Malgré son caractère naturalisé, cette plante reste très rare au niveau national. Elle est présente à Sissonne au sein d'un ourlet sec à ronces et Brachypode penné. Sa population est assez localisée, avec une centaine de pieds.

***Anemone sylvestris* (I, RR, EN)**

La dernière station connue du département de la Somme a été revisitée le 30 juin 2008 (FRANÇOIS R.) en bordure du Bois de Berny (Ailly sur Noye). Elle est dans une situation critique : sur 3-4 m de long et 1 m de large en lisière d'une hêtraie calcicole avec quelques individus de *Quercus x calvescens*, au bord d'un chemin semi-carrossable, elle a été partiellement arrosée de désherbant (chemin désherbé chimiquement...). 4 Pieds étaient en graines et 17 autres pieds étaient présents, dont 15 broutés (probablement par les lapins de garenne qui consomment fréquemment cette espèce comme dans l'Oise à Paillart ou dans l'Aisne à Sissonne). Ce taxon subsiste donc dans la Somme, mais cette ultime station samarienne, sur un terrain privé, est particulièrement menacée.

***Barbarea intermedia* Boreau – (I, D?, EX?)**

La rue Grande Jeanne, commune de Martigny (02), 06/04/2009 (MESSEAN A.)

Cette espèce originaire de l'Europe méridionale et centrale est typique des dalles rocheuses acides (pelouses schisteuses), sur sol peu épais (ROYER *et al.*, 2006 ; LAMBINON *et al.*, 2004). Elle était jusqu'alors supposée disparue de Picardie.

Cette Barbarée a été observée au sein d'une prairie sur la commune de Martigny (Thiérache). La station prend place sur le front d'un banc gréseux humide (schiste) pâturé par des bovins. La végétation, plutôt pionnière car fréquemment remuée par le passage des bêtes et sujette à l'érosion, est très éparse. Sur le même niveau géologique et au sein de la même prairie, *Hieracium lactucella* a été relevée à une centaine de mètres.

***Bromus arvensis* L. – (I, RR, EN)**

De nombreuses mentions concernant la présence du Brome des champs en région Picardie existent dans la base de données DIGITALE. D'une manière générale, cette espèce était régulièrement mentionnée depuis la fin du 19^{ème} siècle jusque dans les années 1980 avec

notamment un grand nombre de données issu de l'inventaire réalisé, dans les années 1970, par l'Institut floristique franco-belge. Cette espèce semble être en forte régression dans le Nord de la France. En effet, au cours des vingt dernières années, le Brome des champs n'a été observé qu'une dizaine de fois en Picardie. Cette tendance doit probablement être liée au meilleur triage des semences, à l'emploi massif d'herbicides et à l'inadaptation de l'espèce à une fertilisation intense. En 2009, une station a été inventoriée dans le Tardenois sur un chemin en bordure de champs (Mont-Saint-Martin [02] – le Pré de Vau – WATTERLOT A.). La population occupait une surface très restreinte et seule une dizaine de touffes lâches a été comptabilisée lors de la prospection. En l'absence d'action en faveur de cette espèce (sensibilisation de l'exploitant), l'avenir de la population est plus qu'incertain.

***Bromus inermis* Leyss. – (N, RR?, H)**

Espèce à distribution eurasiatique continentale et circumpolaire, elle a été introduite en France métropolitaine. En effet, le taxon est cultivé et utilisé parfois pour fixer le substrat et empêcher l'apparition d'autres espèces. Noté ça et là en Picardie surtout depuis les années 1970 (Institut floristique franco-belge), le Brome inerme semble se naturaliser localement. En 2009, quelques individus de *Bromus inermis* accompagnés de *Bromus diandrus* subsp. *diandrus* ont été relevés. Ces deux espèces occupaient une bordure de champs et un talus en bordure de route départementale (Ambleny [02] – le Pressoir – WATTERLOT A.). Une autre station de taille importante a été observée en 2009 en bord de route (Fère-en-Tardenois [02] - Moulin Canard – MESSEAN A.). Le Brome inerme étant considéré comme une espèce en expansion, il serait à surveiller.

***Carduus pycnocephalus* L. - (non renseigné en Picardie)**

Bien qu'historiquement signalée rare et en expansion ça et là dans le département de l'Aisne par de LA FONTS en 1839, donnée reprise par RIOMET, L-B., (1891) dans la Flore de Thiérache et d'une partie du Laonnois, le Chardon à tête dense n'avait pas été mentionné depuis. En 2009, une observation de cette espèce à répartition méditerranéenne élargie a été réalisée dans le Soissonnais (Serches [02] WATTERLOT A.). La population, qui comptait de nombreux pieds, se développait au sein d'un ourlet basophile mésoxérophile riche en espèces.

***Carex praecox* Schreb. – (I, E, CR)**

Camp militaire de Sissonne, site géré CENP, commune de Sissonne (02), 25/06/2009 (MESSEAN A.)

Il s'agit d'une espèce non revue dans le département de l'Aisne depuis les années 1950. Une station de plus de 100 hampes florifères a été relevée au sein des pelouses de Sissonne. La Laïche précoce affectionne les friches ou pelouses mésophiles à mésoxérophiles, surtout sur les sables, limons et substrats calcaires. Elle se trouve ici dans son habitat optimal : pelouse-ourlet calcicole de graminoides vivaces. Son habitat appartient à la classe des *Agropyreteea pungentis*.

***Chenopodium pumilio* R. Brown – (non renseigné en Picardie)**

Originaire d'Australie, le Chenopode couché n'avait été, jusqu'à présent, mentionné qu'une seule fois sur le territoire picard (FRIMIN D. comm. orale). En juillet 2009, une deuxième observation a été réalisée dans le Soissonnais au sein d'une friche à proximité d'installation ferroviaire (Ressons-le-Long [02] - la Vache Noire - WATTERLOT A.). Plusieurs dizaines de pieds ont d'ailleurs pu être comptabilisés au sein d'une zone sablonneuse de surface restreinte et *a priori* fréquemment perturbée.

***Chondrilla juncea* L. – (I, E, CR)**

En ne prenant en compte que les observations récentes (postérieures à 2005) de la Chondrille effilée en Picardie, seules 3 stations de l'espèce étaient encore présentes, une sur le littoral Picard, une dans une jachère sèche sableuse à *Armeria arenaria*, *Ornithopus perpusillus* à Veslud (02) dans le Laonnois (HAUGUEL. J.-C., 2006, GERARD T., 2008) et une dans une friche sablonneuse (Laon [02] – Mont d'Alouette – WATTERLOT A.). En 2009, deux nouvelles stations de l'espèce ont été localisées. La première se compose d'un pied à la gare désaffectée de Crouy (02) (sous Clémencin sud, GERARD T.). La seconde est constituée d'une trentaine de pieds dans une jachère mésoxérophile sur limons-sableux (Mauregny-en-Haye [02] - Dessous le Mont Hérault - GERARD T.) riche d'une flore rare et menacée des prairies sèches et lieux incultes avec *Orobanche purpurea*, *Dianthus deltoides*, *Medicago minima*, *Ornithopus perpusillus*, *Scleranthus annuus*...

***Corispermum pallasii* Steven – (NA, E, H)**

Les données concernant la répartition de cette *Chenopodiaceae* sur le territoire picard sont, à l'heure actuelle, peu nombreuses. En effet, l'espèce est connue sur le littoral (dunes de l'Authie et dune du Royon...) et une observation récente a été réalisée dans le département de l'Oise au sein d'une carrière de silice en exploitation. En 2009, le Corisperme à fruit ailé a été observé pour la première fois dans le département de l'Aisne. L'espèce était très largement dispersée dans les pelouses sablonneuses plus ou moins perturbées d'une sablière en activité (Montgru-Saint-Hilaire [02] - WATTERLOT A.). Bien qu'indiquée comme étant une invasive potentielle par l'inventaire de la flore vasculaire de Picardie, le Corisperme à fruit ailé ne semble pas représenter de risque invasif réel au regard du caractère anthropogène du milieu. Néanmoins, l'extension du Corisperme à fruit ailé est à surveiller car la colonisation des pelouses littorales ou des pelouses sablonneuses du tertiaire parisien, par cette espèce, pourrait représenter une menace pour la flore indigène.

***Crassula tillea* Lester-Garland (I, RR, VU)**

Observation à Oulchy-la-Ville (02) le 2 juin 2008 par A. MESSEAN au dessus de Monchevillon (lieu-dit Le patrimoine, qui porte bien son nom) dans une jachère sur sables très « séchants » : quelques pieds fleuris dans une ornière.

***Cuscuta epithimum* (L.) L. – (I, RR, EN)**

Cette espèce à répartition eurasiatique méridionale a été citée de nombreuses fois en région Picardie durant le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle. Selon DIGITALE, seule une dizaine de populations ont été observées après 1990. Voici donc une synthèse de ces observations par ordre chronologique :

- LEGRAND J.-P., 1990. Somme – Famechon ;
- FRANÇOIS R., PAGNIEZ P., CHOISNET G., 1990. Oise – Pays-de-Thelle ;
- DECOCQ G., 1992. Aisne – Thenelle ;
- MURE D., 2002. Oise – Compiègne ;
- SALIOU P. & HAUGUEL J.-C., 2002. Aisne – Royaucourt-et-Chailvet ;
- BUR S., 2005. Oise – Fontaine-Bonneleau ;
- MUNNIER P., 2005. Aisne – Trélou-sur-Marne ;
- MAILLIER S. & TOP D., 2006. Somme – Saint-Fuscien / Dury ;
- MAILLIER S. & TOP D., 2006. Somme – Cagny ;
- GUISLAIN M.-H., 2008. Aisne – Chermizy-Ailles.

Au mois d'août 2009, une station couvrant plus de 10 m² a été inventoriée en contexte de jachère fixe surplombant une pelouse ourlet calcicole (Noroy-sur-Ourcq [02] – Ancien Moulin Lecomte – WATTERLOT A.). La plante parasitait majoritairement la Picride fausse-épervière. Bien qu'elle soit abondante sur le site, cette population reste menacée par la

fermeture du couvert végétal. Globalement, la Cuscute à petites fleurs semble avoir significativement régressé en Picardie au cours du XXème siècle, du fait probablement de la raréfaction des milieux naturels qui lui sont favorables. De plus, ce taxon peut aussi être sous-observé en raison de la relative discrétion de ces populations souvent peu recouvrantes. RIOMET (1957) indiquait déjà pour l'Aisne « AR, ça et là, en voie de disparition » et mentionnait comme écologie « Prairies artificielles et friches sèches ». Cette station avait été déjà observée par R. FRANÇOIS le 04 07 2008 exactement au même endroit.

***Dittrichia graveolens* (L.) Greuter – (N, E, H)**

Espèce thermophile originaire du pourtour méditerranéen. Jadis, notée dans le département de la Somme au niveau de gare et de friche industrielle (Rosières-en-Santerre et vers Péronne), le Dittriche fétide, plante annuelle visqueuse caractérisée par une forte odeur agréable, a récemment été observé dans le département de l'Oise et de l'Aisne (Laon et Ressons-sur-Matz WATTERLOT A.). Dans les deux cas, la plante a été inventoriée en contexte rudéral. Les milieux dans lesquels la plante a été trouvée, notamment au sein d'une gare et en bordure de route, représentent des zones favorables pour la dispersion de l'espèce, et ce, sur de longues distances. De nombreux ouvrages considèrent cette espèce comme étant en extension. De fait, il serait intéressant de suivre la progression du Dittriche fétide à partir des noyaux de populations connus.

***Doronicum pardalianches* L. (Synonyme de *D. cordatum*) – (E?(N), (E), (H))**

Les Bruyères, commune de Fère-en-Tardenois (02), 11/05/2009 (MESSEAN A.)

Cette espèce d'Astéracée jaune aux fleurs morphologiquement proches des *Helianthus* est généralement cultivée comme ornementale.

Elle a été relevée sur les sables du site des Bruyères à Fère-en-Tardenois. L'absence de perturbation du sol, d'apport de matière exogène au site laisse à penser que *Doronicum pardalianches* s'est naturalisé. Le suivi de la station dans les années prochaines nous donnera de précieuses indications quant à sa survie en milieu naturel.

***Draba muralis* L. – (I, D?, EX?)**

La Fourcière, commune de Pinon (02), le 20/04/2009 (MESSEAN A.)

La Drave des murailles a été redécouverte en 2008 en Picardie en 3 stations du Laonnois : Clermont-les-Fermes (PREY T.), Veslud (WATTERLOT A.), Samoussy (MESSEAN A.).

En 2009, une autre station importante a été observée à Clermont-les-Fermes (02), avec plusieurs centaines de pieds (MESSEAN A.).

Alors que dans la plupart des cas précédemment cités, les stations se situaient sur talus routier, la population (29 pieds) de Pinon est présente sur une zone de remblais stabilisés et tondus ras, au bord du canal de l'Ailette.

A noter que cette espèce était indiquée comme disparue du département de l'Aisne dans RIOMET et BOURNERIAS (1957).

***Elytrigia campestris* (Godr. et Gren.) Kerguélen – (I, ?, DD)**

Cette graminée vivace, dont les feuilles, tiges et épillets sont de coloration bleutée, peut-être confondue avec *Elytrigia intermedia*. La différence entre les 2 espèces se situe au niveau de la longueur des glumes.

D'après la carte de répartition du Chiendent des champs sur le site Tela Botanica et la flore de l'Aisne (RIOMET & BOURNERIAS, 1952), cette espèce était à priori non signalée de l'Aisne. La première mention pour ce département a été faite en 2008 (Royaucourt-et-

Chailvet, la Garenne, MESSEAN A.) le long d'un mur situé au sein d'une zone sableuse perturbée où l'on retrouve des espèces typiques de pelouses sabulicoles comme *Potentilla argentea*, *Herniaria hirsuta*, *Medicago minima*. La recherche d'*Elytrigia campestris* sur cette zone en 2009 a permis de constater l'apport de gravats sur la station. En mai 2009, plus d'une cinquantaine de pieds ont été observés au niveau d'affleurements et colluvions calcaires de bas de pente le long d'un bord de route dans le Soissonnais (Belleu [02] - Les Ravages - GERARD T.). A noter sur ce même bord de route la présence d'*Iberis amara* et *Colutea arborescens*.

***Galium parisiense* L. var. *leiocarpum* Tausch - (I, D?, EX?)**

Présumée disparue en région Picardie, ce taxon a pourtant été mentionné à plusieurs reprises dans le département de la Somme et notamment sur les pelouses littorales de Cayeux-sur-Mer. Au regard des informations disponibles dans la base de données DIGITALE, le statut de menace et de rareté peut d'ores et déjà être modifié. De plus, en 2009, le Gaillet de Paris a été observé trois fois durant les prospections de l'Atlas de la flore vasculaire du département de l'Aisne. Toutes les populations recensées se développaient le long d'installations ferroviaires et ce, dans trois gares différentes (Villers-Cotterêts, Bazoches-sur-Vesles et Braine ; WATTERLOT A.). Par ailleurs, quand l'espèce était présente, celle-ci était à la fois très abondante et recouvrante. Cette espèce d'Europe méridionale et centrale est nouvelle pour le département de l'Aisne. Néanmoins, de par sa petite taille et le type de milieu dans lequel elle a été trouvée, il est possible que le Gaillet de Paris soit plus fréquent que ne le précise DIGITALE.

***Glyceria striata* (Lam.) A.S. Hitchc. - (non renseigné en Picardie)**

La Glycérie striée est originaire d'Amérique du Nord. A l'échelle du Nord de la France, ce taxon était connu uniquement dans le département du Nord (forêt de Mormal). Néanmoins, selon la carte de répartition disponible sur le site de Tela Botanica, l'espèce est mentionnée dans le département de l'Aisne. Au cours de prospections réalisées, en 2009, au sein de la forêt domaniale de Retz, la présence de cette espèce a été confirmée en deux secteurs bien distincts (Carcy et Faverolles [02] WATTERLOT A.). Cette petite Glycérie se développait dans les ornières de chemins forestiers et les populations observées étaient relativement importantes. Cette espèce semble avoir une propension à l'extension le long des sentiers. En effet, la dispersion de la Glycérie striée doit être largement favorisée par le passage de la faune et de l'Homme (sous les semelles). Elle pourrait donc être en voie de naturalisation au sein du massif forestier de Retz et de fait, des prospections complémentaires devraient sans doute permettre de détecter de nouvelles stations. Signalons que Jean-Paul LEGRAND (com. Pers.) l'a observée récemment en forêt d'Eu (76).

***Goodyera repens* (L.) R. Brown - (I, E, VU)**

Cette orchidacée calciphile pouvant passer facilement inaperçue n'avait pas été revue récemment de l'Aisne. Inféodée aux bois de conifères, une cinquantaine de pied a été découverte, en juillet 2009, au sein d'un boisement de Pin sylvestre à *Epipactis muelleri* (*Epipactido muelleri-Pinion sylvestris*) son habitat type (Oeuilly [02], Dessus les carrières, site géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, GERARD T.). Si l'on en croit la flore de l'Aisne (RIOMET et BOURNERIAS, 1952) cette espèce a toujours été considérée comme très rare pour ce département et connue seulement de 3 localités pour les années antérieures à 1950 (Villers-Cotterêts, Forêt de Mont-Notre-Dame et Fère-en-Tardenois).

***Heliotropium europaeum* L. - (N, D?, H)**

Non revu en Picardie depuis l'inventaire réalisé par l'Institut floristique franco-belge (Documents floristiques, V (4) : 846, Bailleul), il y a près de trente ans. L'Heliotrope d'Europe, espèce à répartition méditerranéenne élargie, a été observé en 2009 au sein d'une zone sablonneuse, fréquemment pâturée par de l'équin, située non loin de la vallée de l'Aisne (Pont-Arcy [02]- les Caillots - WATTERLOT A.). Malheureusement peu abondante sur le site, c'est au sein d'une végétation rudérale et thermophile, représentant pourtant un biotope favorable pour l'expansion de l'espèce, que quelques individus se maintenaient.

***Holosteum umbellatum* L. – (I, E, EN)**

- Bois de Liesse, commune de Liesse (02), 06/04/2009 (MESSEAN A.)
- Village, commune de Bruyères-sur-Fère (02), 19/04/2009 (MESSEAN A.)

Espèce de Caryophyllacée annuelle des moissons sur sables siliceux ou calcaires, vieux murs, pelouses sableuses, *Holosteum umbellatum* était considérée comme assez commune dans l'Aisne durant la première moitié du XX^{ème} siècle (RIOMET et BOURNERIAS, 1952). L'espèce s'est considérablement raréfiée au point d'être devenue exceptionnelle en Picardie (2 seules stations connues de l'Aisne). Dans ces deux stations d'observation (Liesse dans le Laonnois, Bruyères-sur-Fère dans le Tardenois) son habitat est le même : talus routier calcaro-sabulicole xérophile dénudé (par scalpage lors de la fauche).

***Hordelymus europaeus* (L.) Jessen ex Harz – (I, RR, EN)**

En 2009, l'Orge des bois a été observée dans la vallée de l'Authie dans le bois d'Outrebois sur la commune d'Outrebois (80) par F. BEDOUE.

Il s'agit de l'unique localité connue de cette espèce dans toute la vallée de l'Authie. Cette station avait déjà été observée en 1976 par J.-R. WATTEZ et M. DOUCHET. Cette graminée est relativement abondante dans une petite clairière semi-ombragée où une cinquantaine de touffes développe des tiges pouvant dépasser 1,5 m. On observe également quelques individus isolés au bord de layons non loin de cette clairière.

***Hypericum montanum* L. (I, RR, EN)**

Découverte par R. FRANÇOIS de quelques pieds dans une jachère sur craie en lisière de hêtraie calcicole à Marseille en Beauvaisis (60, lieu-dit Le Fond de Beaupré) le 04 07 2008.

***Hypochaeris glabra* L. – (I, E, CR)**

Pelouses de Bézu-les-Fèves, commune d'Épaux-Bézu (02), 18/06/2009 (MESSEAN A.)

Cette Astéracée prostrée des pelouses acidiphiles sabulicoles pionnières est également connue dans l'Aisne sur le site des Bruyères, à Fère-en-Tardenois (LEBRUN J. et FRIMIN D., 2006, com. orale), mais n'a pas été revue depuis. La cicatrisation constatée des pelouses l'abritant à Fère-en-Tardenois, explique peut-être sa disparition.

A Bézu-les fèves, moins de 5 pieds ont été observés sur des sables nus, remaniés en 2007, en compagnie d'espèces sabulicoles vernaies (*Potentilla argentea*, *Mibora minima*, *Scleranthus annuus*, *Veronica verna*, *Trifolium striatum*).

***Isatis tinctoria* L. – (Z(AC), E, ZEN)**

Ferme de Bénicourt, commune de Marchais (02), le 25/04/2009 (MESSEAN A.)

Le Pastel des teinturiers était autrefois cultivé pour la production d'indigo. Il s'est acclimaté dans les régions chaudes et sèches. L'espèce était considérée comme messicole assez commune dans le Laonnois (RIOMET et BOURNERIAS, 1952), pour devenir

aujourd'hui exceptionnelle en Picardie. A Marchais, une station assez importante se situe en marge d'une culture de maïs sur sables calcaires de Sissonne. Son développement semble en effet être lié aux retournements réguliers de la terre.

***Oenothera subterminalis* R.R. Gates – (non renseigné en Picardie)**

L'Onagre de Silésie est née en Europe à partir d'une souche nord-américaine. Elle a été observée pour la première fois en Picardie dans une gare du Soissonnais (Ressons-le-Long [02] – la Vache Noire - WATTERLOT A.). En effet, lors d'une prospection au sein d'une friche ferroviaire, un individu a pu être clairement identifié, par Raymond JEAN, comme appartenant à l'espèce *subterminalis*. Outre cette découverte pour le territoire picard, d'autres taxons non moins remarquables ont pu être inventoriés, au sein des installations de cette gare, notamment : *Chenopodium pumilio*, *Verbascum blattaria* et *Amaranthus albus*.

***Orobanche hederæ* Vaucher ex Duby – (I, E, CR)**

Ce parasite du Lierre caractéristique des sous-bois a été observé en juin 2009 au niveau d'un taillis de feuillus divers dont la strate herbacée était uniquement composée d'*Hedera helix* à proximité du cimetière militaire d'Oeuilly (02, GERARD T.). Cette espèce n'avait pas été revue récemment dans l'Aisne, la dernière citation pour ce département étant antérieure à 1990. Par ailleurs, cette Orobanche ne figure pas dans la flore de l'Aisne (RIOMET et BOURNERIAS, 1952) ce qui rend son observation d'autant plus exceptionnelle. Au niveau régional, seule une autre observation récente a été faite dans l'Oise (HAUGUEL J.-C. comm. Pers, cimetière de Mortefontaine en 2005).

***Sedum rubens* L. – (I, E, CR)**

Pelouses de Bézu-les-Fèves, commune d'Epau-Bézu (02), 18/06/2009 (MESSEAN A.)

Sedum rubens est connu depuis longtemps des environs de Coincy (RIOMET et BOURNERIAS, 1952), mais n'a été revu depuis quelques années qu'en une localité de faible effectif sur les pelouses de La Presles à Coincy (02) (HAUGUEL J.-C., 1996 ; FRIMIN D., 2006 ; MESSEAN A., 2008, inédits).

Cette nouvelle population de Bézu-les-Fèves est présente en effectifs importants, en plusieurs endroits des assises du Bartonien inférieur et moyen du coteau. Ce *Sedum* est observable d'une part sur des pelouses sabulicoles fixées en compagnie de *Medicago minima* et *Trifolium striatum* et d'autre part sur le substrat minéral de grès du Bartonien. L'ensemble de la population se situe au sein de prairies pâturées extensivement par des bovins.

***Spergularia rubra* (L.) J. et C. Presl (I, EX, CR)**

Observation (avec R. FRANÇOIS) à Oulchy la Ville (02) le 2 juin 2008 d'une station découverte par A. MESSEAN au dessus de Monchevillon (lieu-dit Le patrimoine, qui porte bien son nom) dans une jachère sur sables très « séchants » : quelques pieds fleuris ; espèce favorisée par les grattages et broutages des lapins, comme sur une pelouse calcaro-sabulicole à Fère-en-Tardenois non loin de là (à l'Est du lieu-dit Le Parc aux Bœufs », station déjà connue depuis bon nombre d'années). La présence en jachère est exceptionnelle et pose la question du mode de colonisation, ou de la présence dans le sol d'une banque de graines, de ce genre d'espèces.

***Tragopogon dubius* Scop. subsp. *major* (Jacq.) Vollm. – (I, RR?, DD)**

Le Salsifis à gros pédoncules se distingue, comme son nom l'indique, du Salsifis des prés à son pédoncule très renflé à maturité sous le capitule (pouvant atteindre 1cm de largeur). Il est présent dans les dunes du littoral picard (Quend-Plage et le Crotoy) et dans le département de l'Oise (Béthisy-Saint-Martin, Thiers-sur-Thève, Cambronne-lès-Clermont)

surtout sur des sols calcaireux. Dans l'Aisne, une seule mention récente atteste la présence de cette espèce dans le département (BOULLET V., 1990 à Coigny – la Hottée du Diable). En juillet 2009, une nouvelle observation de cette espèce a été réalisée (Breny – la Montagne – WATTERLOT A.). L'espèce se développait en contexte de pelouse rase sur des sables dolomitiques du Lutétien. La population regroupait quelques individus. Par ailleurs, d'autres espèces relativement rares en région ont été relevées parmi lesquelles nous citerons : *Silene conica* L. et *Alyssum alyssoides* (L.) L.

***Trifolium ochroleucon* Huds. – (I, D?, EX?)**

Le Trèfle jaunâtre, présumé éteint de Picardie, a été retrouvé en 2009 sur le site d'Axoplage à Monampteuil [02] avec 3 pieds (GERARD T.). Cette espèce était citée de cette localité par M. BOURNERIAS en 1951 dans la flore de l'Aisne. Préférant les lieux incultes sur sol calcaires, le Trèfle jaunâtre a été relevé au sein d'une zone remaniée à vocation écologique très floricole dominée par *Leucanthemum vulgare* et riche en *Rumex sp.* et *Lotus corniculatus*. A noter sur cette même zone la présence d'un pied de *Dianthus armeria* L., espèce très rare et menacée d'extinction en Picardie.

***Trifolium scabrum* L. – (I, RR, EN)**

Pelouses de la Genevroye, commune de Rocourt-saint-Martin (02), 18/06/2009 (MESSEAN A.)

Cette station de *Trifolium scabrum* est très localisée, sur environ 4 m² au sein de pelouses rases pâturées par des bovins et des ovins. Ce trèfle totalement prostré, aux fleurs minuscules, passe facilement inaperçu. Il fréquente une végétation rase du *Teucrio montani* – *Bromenion erecti*. *Trifolium scabrum* est très peu connu du département de l'Aisne, seules des données anciennes attestent de sa présence sur les pelouses du Laonnois et du Tardenois/Brie (RIOMET et BOURNERIAS, 1952).

***Trifolium striatum* L. – (I, D?, EX?)**

Pelouses de Bézu-les-Fèves, commune d'Epau-Bézu (02), 18/06/2009 (MESSEAN A.)

Trifolium striatum était autrefois présent en plusieurs stations de l'Aisne : sables calcaires ou silico-calcaires du Laonnois, Soissonnais, Tardenois, Valois et Brie (RIOMET et BOURNERIAS, 1952). A Bézu-les-Fèves on l'observe au sein de pelouses sabulicoles fixées sur les sables du Bartonien inférieur et moyen. Ce trèfle côtoie *Sedum rubens* et *Hypochaeris glabra* sur les sables les plus arides et *Lathyrus nissolia* au sein d'une prairie mésophile sèche. Dans ce dernier cas de végétation assez dense et haute, les pieds dressés atteignent 25 cm de haut, tandis que dans le premier cas ils sont prostrés sur moins de 5 cm de haut. La population de Bézu-les-Fèves est importante avec plusieurs centaines de pieds répartis sur 300 m de coteaux.

***Valerianella rimosa* Bast. – (I, D?, EX?)**

Aucune mention récente concernant la Valérianelle à oreillettes n'a été rapportée dans le département de l'Aisne. En 2008 et en 2009, trois observations de cette espèce ont été effectuées dans le Tardenois et le Laonnois (Oulchy-la-Ville et Nampteuil-sous-Muret - MESSEAN A. et Bièvres – Mont de Coupy - WATTERLOT A.). Présente dans des cultures sur terrains calcaro-sabulicoles, les populations recensées restent très localisées. Cette espèce, régulièrement observée durant le XIX^{ème} et le XX^{ème} semble avoir fortement régressé en Picardie, du fait notamment du changement des pratiques agricoles.

Conclusion

Cette note fait le bilan synthétique des observations de botanistes en région Picardie avec, cependant, une nette majorité des données qui concerne le département de l'Aisne.

Les 36 espèces d'angiospermes dicotylédones présentées ainsi que les informations qui leur sont propres constituent un apport non négligeable pour la connaissance floristique régionale. En effet, parmi ces 36 taxons, 2 étaient considérés comme étant disparus, 7 étaient présumés disparus, trois sont nouveaux pour la flore régionale et enfin la présence jusqu'alors soupçonnée d'une espèce en Picardie a pu être confirmée.

Outre l'amélioration notoire de la connaissance de la flore sauvage, l'objet de cette note est bien de mettre en avant le fait qu'il est toujours possible de découvrir ou du moins de s'étonner de la présence de certaines espèces dans des contextes tout à fait atypique. Il paraît donc fondamental de répercuter les observations de chacun et ce, dans le but d'informer les botanistes locaux, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de nouvelles espèces pour la région ou bien d'espèces encore méconnues et de faire évoluer la connaissance floristique d'un territoire donné.

Bibliographie

- BARDET O., FÉDOROFF É., CAUSSE G. & MORET J. 2008. – Atlas de la flore sauvage de Bourgogne. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 752 p.
- BOREL N., 2006 - Contribution à l'inventaire floristique de l'arrondissement d'Abbeville. *Bull. Soc. Lin. Nord-Pic.* Vol 24 : 139-143.
- DIGITALE : système d'information floristique et phytosociologique [serveur]. Centre Régional de phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul. Version 2005. Bailleul.
- DUPRÉ R., BOURDIER P., DELAHAYE P., JOLY M., CORDIER J. & MORET J. 2009. – Atlas de la flore sauvage du département d'Eure-et-Loir. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 488 p.
- DIGITALE : système d'information floristique et phytosociologique [serveur]. Centre Régional de phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul. Version 2005. Bailleul.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE. L. & DUVIGNEAUD. J., 2004. Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines Cinquième édition. Édition du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique. 1167 pages.
- MAILLIER S., 2006 – Redécouverte de *Althaea hirsuta* L. dans le département de la Somme en 2006. *Bull. Soc. Lin. Nord-Pic.* Vol 24 : 95-96.
- MAILLIER S. & TOP D. , 2006 – Redécouverte de *Cuscuta epithimum* (L.) L. dans le département de la Somme en 2006. *Bull. Soc. Lin. Nord-Pic.* Vol 24 : 95-96.
- PORTAL R., 1995. - *Bromus* de France. Portal Ed., Vals-près-le-Puy, 111p.
- RIOMET L. B. & BOURNERIAS M., 1952-1961 – Flore de l'Aisne (fascicule 1 à 8). Union Française des Sociétés de Sciences Naturelles (fascicule 1 à 6) et Société d'Histoire Naturelle de l'Aisne (fascicule 7 et 8).
- ROYER, J.-M., FELZINES, J.-C., MISSET, C., THEVENIN, S., 2006 – Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne - Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, Nouvelle série, Numéro spécial, 25 : 1-394.
- TOUSSAINT, Benoît (Coord.), 2005a - Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts". Ouvrage effectué par le Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Picardie. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et du Conseil Régional de Picardie.
- TOUSSAINT B. (Coord.), 2005b - Inventaire de la flore vasculaire du Nord/Pas-de-Calais (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts". Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul, Collectif botanique du Nord/Pas-de-Calais, Direction Régionale de l'Environnement du Nord/Pas-de-Calais, Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais, Conseil Général du Nord, Conseil Général du Pas-de-Calais, Ville de Bailleul.

Liens internet

Tela Botanica. Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France par Benoît Bock. BDNFF version 4.02. – accédé le 21 mars 2010.

Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2010. Inventaire national du Patrimoine naturel, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>. – accédé le 21 mars 2010.



Bilan Mycologique 2009

Georges Lefebvre
7 Grande Rue
80 290 Taisnil

De nombreux récolteurs individuels et associatifs ont contribué à enrichir ce bilan ; nous les remercions ainsi que tous ceux qui ont participé aux déterminations : P.Aleksandrowicz, O.Chabrerie, P.Clomez, M.Douchet, A.Flahaut, M.Forget, C.Lecuru, B.Lefebvre, G.Lefebvre, R.Tétart, F.Vanhille, F. Vanier, J-J.Wallois, et A.Wattez (AFODHEZ, SLNP, SMNF).

- 1 : 13/09 Crécy- en- Ponthieu ;
- 2 : 19/09 Manoir de Fontaine (Forêt d'Eu 76) ;
- 3 : 27/09 Crécy-en-Ponthieu/Valloires ;
- 4 : 10 et 11/10, exposition Poix- de- Picardie ;
- 5 : 18/10, Bailly 60 ;
- 6 : 18/10 Conty ;
- 7 : 31/10, Creuse ;
- 8 : 08/11 Forêt d'Hez 60 ;
- 9 : 14/11 Beaumont-Hamel ;

Hors Programme :

- 10 : Exposition Rumigny le 25/10,
- 11 : Beauvais les 22 et 29/10 ;
- 12 : Bois privés les 13 et 18/11 ;
- 13 : autres récoltes 2009.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Agaricus arvensis var. macrolepis</i>									X				
<i>Agaricus augustus</i>													X
<i>Agaricus bisporus</i>				X						X			
<i>Agaricus campestris</i>									X	X			
<i>Agaricus haemorrhoidarius</i>								X				X	
<i>Agaricus langei</i>									X	X			
<i>Agaricus praeclaresquamosus</i>												X	
<i>Agaricus romagnesii</i>													X
<i>Agaricus semotus</i>										X			
<i>Agaricus silvaticus</i>											X	X	X
<i>Agaricus silvicola</i>								X	X	X	X	X	X
<i>Agaricus spissicaulis</i>												X	
<i>Agaricus xanthoderma</i>													X
<i>Agaricus xanthoderma var. griseus</i>										X		X	X
<i>Agaricus xanthoderma ver. lepiotoides</i>										X			
<i>Agrocybe aegerita</i>				X						X			

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Agrocybe erebia</i>			X										
<i>Aleuria aurantia</i>													X
<i>Alnicola escharoides</i>					X								
<i>Alnicola umbrina</i>					X								
<i>Amanita citrina</i>		X	X	X	X	X		X		X	X		X
<i>Amanita citrina fo. alba</i>			X	X								X	
<i>Amanita echinocephala</i>				X									X
<i>Amanita fulva</i>													X
<i>Amanita muscaria</i>		X	X	X	X	X		X	X	X	X		X
<i>Amanita muscaria v. formosa</i>				X									
<i>Amanita ovoidea</i>				X									X
<i>Amanita ovidea v. proxima</i>				X									
<i>Amanita pantherina</i>													X
<i>Amanita pantherina fo.</i>								X					
<i>Amanita phalloides</i>													X
<i>Amanita phalloides var. alba</i>													X
<i>Amanita rubescens</i>		X	X	X	X		X	X	X		X		X
<i>Amanita rubescens fo. annulosulfurea</i>				X									
<i>Amanita spissa</i>		X											X
<i>Amanita strobiliformis</i>				X									X
<i>Amanita vaginata</i>		X							X				X
<i>Armillaria bulbosa</i>					X			X			X		
<i>Armillaria cepistipes</i>								X			X		
<i>Armillaria mellea</i>			X	X	X	X	X			X		X	X
<i>Arrhenia rickenii</i>													X
<i>Ascocoryne sarcoides</i>					X			X				X	X
<i>Auricularia auricula-judae</i>				X						X		X	X
<i>Auricularia mesenterica</i>													X
<i>Baeospora myosura</i>				X	X			X		X			
<i>Bjerkandera adusta</i>			X		X			X				X	
<i>Bolbitius vitellinus</i>									X				
<i>Boletus edulis</i>		X	X	X	X			X		X	X		X
<i>Boletus erythropus</i>		X	X	X	X						X	X	
<i>Boletus impolitus</i>				X							X		
<i>Boletus pinophilus</i>													X
<i>Boletus pseudoregius</i>				X									
<i>Boletus pulverulentus</i>					X					X			
<i>Boletus radicans</i>				X									
<i>Boletus satanas</i>				X									X
<i>Bulgaria inquinans</i>													X
<i>Calocera cornea</i>					X								
<i>Calocera viscosa</i>		X		X	X			X				X	X
<i>Calocybe gambosa</i>													X
<i>Calvatia excipuliformis</i>									X	X			

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Cantharellus tubaeformis</i>									X				
<i>Ceriporia excelsa</i>		X											
<i>Chalciporus piperatus</i>				X				X				X	
<i>Chlorociboria aeruginascens</i>				X			X					X	X
<i>Chondrostereum purpureum</i>							X				X	X	
<i>Chroogomphus rutilus</i>													X
<i>Clavariadelphus pistillaris</i>													X
<i>Clavatia excipuliformis</i>													X
<i>Clavulina cinerea</i>									X				X
<i>Clavulina cristata</i>							X						
<i>Clitocybe clavipes</i>		X	X	X			X		X				
<i>Clitocybe costata</i>			X	X					X				
<i>Clitocybe dealbata</i>			X					X					
<i>Clitocybe decembris</i>					X				X				
<i>Clitocybe ditopa</i>				X									
<i>Clitocybe fragrans</i>				X									X
<i>Clitocybe geotropa</i>											X	X	
<i>Clitocybe gibba</i>	X	X		X	X	X				X	X	X	X
<i>Clitocybe graminicola</i>								X					
<i>Clitocybe metachroa</i>								X					
<i>Clitocybe nebularis</i>		X		X			X	X		X	X	X	
<i>Clitocybe nebularis var.stenophylla</i>								X					
<i>Clitocybe nitrophylla</i>								X					
<i>Clitocybe odora</i>			X		X		X		X	X	X	X	
<i>Clitocybe phaeophtalma</i>			X	X	X				X				
<i>Clitocybe phyllophilla</i>								X	X				
<i>Clitopilus prunulus</i>			X	X			X		X				X
<i>Collybia butyracea</i>		X		X			X	X		X	X	X	X
<i>Collybia butyracea var.asema</i>											X		
<i>Collybia confluens</i>			X	X									X
<i>Collybia distorta</i>			X		X								
<i>Collybia dryophila</i>	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
<i>Collybia fusipes</i>			X		X	X							X
<i>Collybia kuehneriana</i>			X	X	X				X				
<i>Collybia maculata</i>				X									
<i>Collybia peronata</i>		X		X	X	X	X	X		X	X	X	X
<i>Coprinus atramentarius</i>			X	X				X					X
<i>Coprinus auricomus</i>			X	X								X	
<i>Coprinus comatus</i>			X	X				X	X				X
<i>Coprinus disseminatus</i>									X				
<i>Coprinus impatiens</i>								X					
<i>Coprinus lagopus</i>		X											
<i>Coprinus micaceus</i>		X		X		X	X	X		X	X		X

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Coprinus niveus</i>								X					
<i>Coprinus picaceus</i>			X	X		X	X			X	X	X	
<i>Coprinus plicatilis</i>					X				X	X			
<i>Cortinarius alboviolaceus</i>													X
<i>Cortinarius amoenolens</i>			X									X	
<i>Cortinarius bivelus</i>						X							
<i>Cortinarius anomalus</i>						X		X		X	X		
<i>Cortinarius argentatus</i>												X	
<i>Cortinarius caerulescens</i>													
<i>var. pallidipes</i>												X	
<i>Cortinarius calochrous</i>												X	
<i>Cortinarius camptorus</i>							X					X	
<i>Cortinarius catharinae</i>												X	
<i>Cortinarius causticus</i>							X	X					
<i>Cortinarius citrinovirens</i>												X	
<i>Cortinarius croceoceruleus</i>			X									X	
<i>Cortinarius cyanopus</i>								X					
<i>Cortinarius duracinus</i>								X				X	
<i>Cortinarius elatior</i>												X	
<i>Cortinarius elegantissimus</i>												X	
<i>Cortinarius emollitus</i>												X	
<i>Cortinarius evosmus</i>												X	
<i>Cortinarius hemetrichus</i>								X					
<i>Cortinarius hinuleus</i>												X	
<i>Cortinarius humolens</i>							X					X	
<i>Cortinarius impennis</i>												X	
<i>Cortinarius infractus</i>								X				X	X
<i>Cortinarius joguetii</i>							X						
<i>Cortinarius largus</i>												X	
<i>Cortinarius lebretonii</i>												X	
<i>Cortinarius lepidopus</i>			X										
<i>Cortinarius mucifloides</i>												X	
<i>Cortinarius multiformis</i>												X	
<i>Cortinarius nauseolens</i>							X					X	
<i>Cortinarius nymphaecolor</i>							X						
<i>Cortinarius olidus</i>							X						
<i>Cortinarius parasuaveolens</i>							X						
<i>Cortinarius parvus</i>							X					X	
<i>Cortinarius polymorphus</i>							X						
<i>Cortinarius prasinocyanus</i>												X	
<i>Cortinarius pseudodionysae</i>												X	
<i>Cortinarius pseudogracilior</i>							X						
<i>Cortinarius purpurascens</i>										X			
<i>Cortinarius rufolivaceus</i>													X

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Cortinarius sodagnitus</i>													
<i>var. mediocris</i>												X	
<i>Cortinarius sordescens</i>												X	
<i>Cortinarius splendens</i>								X					
<i>Cortinarius subturbinatus</i>												X	
<i>Cortinarius suaveolens</i>												X	
<i>Cortinarius torvus</i>				X						X	X		
<i>Cortinarius triumphans</i>				X	X			X	X				X
<i>Cortinarius turbinatus</i>							X					X	
<i>Cortinarius turbinatus v. turbinatus</i>												X	
<i>Cortinarius violaceus</i>													X
<i>Cortinarius viridicoerulens</i>							X						
<i>Cortinarius vitellinopes</i>												X	
<i>Cortinarius vulpinus</i>							X						
<i>Cratarellus cornucopioides</i>				X									
<i>Creolophus cirrhatus</i>				X									
<i>Crepidotus mollis</i>				X	X						X		X
<i>Crepidotus variabilis</i>				X	X	X		X		X			X
<i>Crinipellis stipitaria</i>									X				
<i>Cudoniella acicularis</i>					X								
<i>Cuphophyllus cereopallidus</i>									X				
<i>Cuphophyllus niveus</i>									X				
<i>Cuphophyllus pratensis</i>													X
<i>Cyathus striatus</i>				X									X
<i>Cystoderma amianthinum</i>			X		X			X	X		X		X
<i>Cystolepiota seminuda</i>					X								
<i>Cystolepiota adspersa</i>				X						X			
<i>Dacrymyces stillatus</i>								X	X				
<i>Daedalea quercina</i>					X								
<i>Daedaleopsis confragosa</i>			X	X	X	X				X			X
<i>Daedaleopsis tricolor</i>				X		X						X	X
<i>Daldinia concentrica</i>			X										X
<i>Dendropolyporus umbellatus</i>													X
<i>Disciotis venosa</i>													X
<i>Echinoderma asperum</i>											X		X
<i>Echinoderma echinacea</i>												X	
<i>Entoloma araneosum</i>													
<i>var. fulvostrigosum</i>												X	
<i>Entoloma cetratum</i>								X					
<i>Entoloma clypeatum</i>													X
<i>Entoloma hebes</i>												X	
<i>Entoloma lividum</i>													X
<i>Entoloma nidorosum</i>								X				X	X
<i>Entoloma papillatum</i>									X				
<i>Entoloma rhodopolium</i>												X	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Entoloma serratulatum</i>								X					
<i>Entoloma sordidulus</i>												X	
<i>Entoloma tjallingiorum</i>								X					
<i>Erysiphe heraclei</i>	X												
<i>Erysiphe sordida</i>			X										
<i>Fistulina hepatica</i>			X	X	X					X			
<i>Flammulina velutipes</i>										X			X
<i>Fomes fomentarius</i>		X		X									
<i>Fomitopsis pinicola</i>				X	X								
<i>Galerina laevis</i>									X				
<i>Galerina marginata</i>					X	X		X					X
<i>Galerina pumila</i>									X				
<i>Ganoderma lipsiense = aplanatum</i>	X	X	X							X		X	X
<i>Ganoderma lucidum</i>				X								X	
<i>Geastrum quadrifidum</i>				X			X						
<i>Geastrum sessile</i>				X			X	X		X			X
<i>Geastrum pectinatum</i>				X									
<i>Geastrum triplex</i>				X									
<i>Grifola frondosa</i>				X						X			
<i>Gymnopilus penetrans</i>			X					X					X
<i>Gymnopilus spectabilis</i>			X										
<i>Gyrodon lividus</i>				X									X
<i>Hapalipolus rutilans</i>													X
<i>Hebeloma crustuliniforme</i>										X		X	
<i>Hebeloma edurum</i>				X								X	
<i>Hebeloma elatium</i>									X				
<i>Hebeloma leucosarx</i>								X		X			
<i>Hebeloma mesophaeum</i>										X			
<i>Hebeloma pallidoluctuosum</i>			X		X								
<i>Hebeloma radicosum</i>				X						X			
<i>Hebeloma sacchariolens</i>										X		X	
<i>Hebeloma sinapizans</i>								X				X	X
<i>Hebeloma theobrominum</i>							X						
<i>Helvella crispa</i>				X	X								X
<i>Helvella lacunosa</i>													X
<i>Helvella sulcata</i>													X
<i>Hemimycena cucullata</i>								X					
<i>Hemimycena delicatella</i>					X								
<i>Hemipholiota populnea</i>													X
<i>Heterobasidion annosum</i>		X	X		X								X
<i>Hohenbuehelia geogenia</i>								X				X	X
<i>Hydnum repandum</i>							X						X
<i>Hydnum rufescens</i>								X					X
<i>Hygrocybe ceracea</i>									X				

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Hygrocybe psittacina</i>													X
<i>Hygrophorus agathosmus</i>													X
<i>Hygrophorus arbustivus</i>													X
<i>Hygrophoropsis aurantiaca</i>		X	X		X	X		X	X	X	X		X
<i>Hygrophorus eburneus</i>								X				X	X
<i>Hygrophorus eburneus</i> <i>var. carneipes</i>													X
<i>Hygrophorus latitabundus</i>													X
<i>Hygrophorus lindtneri</i>													X
<i>Hygrophorus nemoreus</i>													X
<i>Hygrophorus olivaceoalbus</i>													X
<i>Hygrophorus pallidus</i>									X				
<i>Hygrophorus pearsonii</i>													X
<i>Hymenochaete rubiginosa</i>				X									X
<i>Hypholoma fasciculare</i>		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Hypholoma sublateralitium</i>					X								X
<i>Hypoxylon fragiforme</i>		X	X	X									X
<i>Hypoxylon multiforme</i>				X				X					
<i>Inocybe asteraspora</i>													X
<i>Inocybe geophylla</i>				X	X					X	X	X	X
<i>Inocybe geophylla v. lilacina</i>					X					X	X		X
<i>Inocybe maculata</i>				X									X
<i>Kuehneromyces mutabilis</i>		X	X	X			X	X		X	X		X
<i>Laccaria affinis</i>			X										
<i>Laccaria amethystina</i>			X		X			X					X
<i>Laccaria laccata</i>								X			X	X	X
<i>Lactarius aurantiofulvus</i>									X				
<i>Lactarius blennius</i>			X	X	X						X		X
<i>Lactarius circellatus</i>												X	X
<i>Lactarius controversus</i>			X		X								
<i>Lactarius deterrimus</i>													X
<i>Lactarius fluens</i>				X									
<i>Lactarius necator</i>									X				X
<i>Lactarius pallidus</i>											X		
<i>Lactarius piperatus</i>													X
<i>Lactarius pubescens</i>				X		X							
<i>Lactarius quietus</i>		X		X								X	X
<i>Lactarius subdulcis</i>		X		X								X	X
<i>Lactarius tabidus</i>		X	X		X								X
<i>Lactarius torminosus</i>				X						X	X	X	X
<i>Lactarius vellereus</i>		X		X									
<i>Lactarius volemus</i>													X
<i>Laetiporus sulfureus</i>				X									X
<i>Leccinum aurantiacum</i>													X
<i>Leccinum carpini</i>													X

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Leccinum molle</i>				X	X								
<i>Leccinum quercinum</i>				X				X			X	X	
<i>Leccinum scabrum</i>					X	X	X		X	X	X	X	
<i>Leccinum variicolor</i>					X					X			
<i>Lentinellus cochleatus v.inolens</i>													
<i>Lentinellus cochleatus v.inolens</i>				X									
<i>Lentinus tigrinus</i>				X	X					X		X	
<i>Lepiota acutisquamosum</i>													X
<i>Lepiota clypeolaria</i>										X		X	
<i>Lepiota cristata</i>				X						X	X	X	
<i>Lepiota cristata</i>										X		X	
<i>Lepiota ignivolvata</i>								X					
<i>Lepiota sordida</i>										X			
<i>Lepista glaucocana</i>								X					
<i>Lepista inversa</i>				X	X			X	X				
<i>Lepista irina</i>								X				X	
<i>Lepista nuda</i>					X			X		X			
<i>Lepista panaeolus</i>									X				
<i>Lepista saeva</i>													
<i>Lepista sordida</i>									X				
<i>Leucoagaricus leucothites</i>									X	X			
<i>Leucocoprinus brebissonii</i>		X											X
<i>Limacella guttata</i>													
<i>Lycoperdon colojintus</i>		X											
<i>Lycoperdon echinatum</i>						X		X			X		
<i>Lycoperdon perlatum</i>						X	X	X	X	X	X	X	
<i>Lycoperdon piriforme</i>		X		X		X	X	X		X	X		
<i>Lycoperdon umbrinum</i>		X	X							X		X	
<i>Lyophyllum decastes</i>										X			
<i>Macrolepiota bohemica</i>									X	X		X	
<i>Macrolepiota fuliginosa</i>				X									X
<i>Macrolepiota konradii</i>			X	X					X	X	X		
<i>Macrolepiota mastoidea</i>		X		X				X					
<i>Macrolepiota procera</i>		X	X	X						X	X	X	
<i>Macrolepiota rhacodes</i>							X	X	X	X		X	
<i>Macrocyttidia cucumis</i>													
<i>Macrotyphula fistulosa</i>								X					
<i>Macrotyphula juncea</i>								X					
<i>Marasmiellus candidus</i>				X									
<i>Marasmiellus quercophyllum</i>					X								
<i>Marasmiellus rameallis</i>				X	X		X	X			X	X	
<i>Marasmius alliaceus</i>		X	X	X			X	X		X	X		
<i>Marasmius androsaceus</i>					X								
<i>Marasmius epiphyllum</i>										X			

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Marasmius oreades</i>										X	X		
<i>Marasmius rotula</i>													
<i>Marasmius wynnei</i>					X						X		X
<i>Megacollybia platyphylla</i>			X	X	X	X						X	
<i>Melampsora epita</i>				X									
<i>Melampsora populnea</i>				X									
<i>Melamporidium betulinum</i>	X			X									
<i>Melanoleuca arcuata = cognata</i>										X			
<i>Melanoleuca friesii</i>					X								X
<i>Melanoleuca grammopodia</i>													
<i>Melanoleuca melaleuca</i>						X			X				
<i>Melanophyllum haematospermum</i>									X				
<i>Melogramma bulliardii</i>				X									X
<i>Meripilus giganteus</i>					X					X	X	X	
<i>Merulius tremellosus</i>					X				X				
<i>Micromphale brassicolens</i>											X		
<i>Micromphale foetidum</i>					X							X	
<i>Microsphaera alphitoides</i>	X			X									
<i>Mitrophora semilibera</i>													
<i>Morchella esculenta</i>													
<i>Morchella rotunda</i>													X
<i>Mucronella bresadolae</i>													
<i>Mutinus caninus</i>			X										
<i>Mycena aetites</i>										X			
<i>Mycena alcalina</i>						X							
<i>Mycena ammoniaca</i>										X			
<i>Mycena capillaripes</i>						X							X
<i>Mycena crocata</i>			X	X	X				X		X	X	
<i>Mycena diosma</i>						X							
<i>Mycena eipterygia</i>						X			X				
<i>Mycena flavoalba</i>										X			X
<i>Mycena galericulata</i>			X	X	X	X	X	X	X		X	X	
<i>Mycena galopus</i>									X				X
<i>Mycena inclinata</i>			X		X	X			X	X	X	X	
<i>Mycena leptcephala</i>						X							
<i>Mycena maculata</i>					X								
<i>Mycena metata</i>						X				X			
<i>Mycena olivaceomarginata</i>										X			
<i>Mycena pelianthina</i>			X		X	X			X		X		
<i>Mycena pearsoniana</i>						X							X
<i>Mycena polygramma</i>					X		X	X		X	X		
<i>Mycena pseudocorticola</i>					X					X			X
<i>Mycena pura</i>			X	X			X	X	X	X	X	X	
<i>Mycena pura var. alba</i>									X				X

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Mycena pura</i> var. <i>multicolor</i>													
<i>Mycena rorida</i>					X								X
<i>Mycena rosea</i>		X		X			X	X		X	X	X	
<i>Mycena vitilis</i>				X	X	X		X		X		X	
<i>Nectria cinnabarina</i>				X		X							
<i>Nectria ditissima</i>	X												
<i>Otidea onotica</i>													X
<i>Oudemansiella mucida</i>		X	X	X				X		X	X	X	
<i>Oudemansiella radicata</i>		X	X			X		X		X			
<i>Oudemansiella radicata</i> var. <i>marginata</i>											X		
<i>Panaeolus acuminatus</i>									X				
<i>Panaeolus campanulatus</i>									X				
<i>Panaeolus fimicola</i>									X				
<i>Panaeolus retirugis</i>									X				
<i>Panaeolus sphinctrinus</i>									X				
<i>Panellus serotinus</i>													
<i>Panellus stipticus</i>	X			X	X			X					
<i>Panus conchatus</i>								X		X		X	
<i>Paxillus involutus</i>		X	X	X	X			X	X	X	X	X	
<i>Peziza vesiculosa</i>													
<i>Phaeolus schweinitzii</i>		X	X						X				
<i>Phaeotellus griseopallidus</i>									X				
<i>Phallus impudicus</i>		X	X		X								
<i>Phellinus ferruginosus</i>			X										
<i>Phellinus igniarius</i>		X								X		X	
<i>Phlebia radiata</i>													
<i>Pholiota aurivella</i>										X		X	
<i>Pholiota cerifera</i>				X									
<i>Pholiota jahnii</i>											X		
<i>Pholiota squarrosa</i>		X							X	X			
<i>Pholiota tuberculosa</i>											X		
<i>Phyllacora dactylidis</i>	X		X										
<i>Piptoporus betulinus</i>		X	X	X		X	X			X			
<i>Pleurotus dryinus</i>				X									X
<i>Pleurotus ostreatus</i>				X	X	X				X			
<i>Pleurotus pulmonarius</i>			X	X						X			
<i>Plicaturopsis crispa</i>					X			X					
<i>Pluteus bruneoradiatus</i>			X										X
<i>Pluteus cervinus</i>		X	X	X		X		X	X	X	X		
<i>Pluteus chrysophaeus</i>					X								
<i>Pluteus leoninus</i>						X				X		X	
<i>Pluteus romellii</i>								X		X			
<i>Pluteus salicinus</i>			X		X	X							
<i>Pluteus umbrosus</i>					X								

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Polyporus brumalis</i>				X									
<i>Polyporus lentus</i>			X										
<i>Polyporus leptocephalus</i>													
<i>f.nummularius</i>					X								
<i>Polyporus squamosus</i>			X	X									
<i>Polyporus tuberaster</i>				X								X	
<i>Polyporus varius</i>											X		
<i>Postia caesia</i>			X	X	X				X				
<i>Postia stiptica</i>					X	X							
<i>Postia tephroleuca</i>					X								
<i>Psathyrella candolleana</i>												X	
<i>Psathyrella conopilus</i>				X		X				X			
<i>Psathyrella gracilis</i>				X									
<i>Psathyrella lacrymabunda</i>				X	X			X					
<i>Psathyrella multipedata</i>											X		
<i>Psathyrella piluliformis</i>				X				X					
<i>Psathyrella sarcocephala</i>					X								
<i>Pseudohydnum gelatinosum</i>				X									
<i>Psilocybe inquilina</i>										X			
<i>Puccinia brachypodii</i>				X									
<i>Puccinia circaeae</i>	X		X										
<i>Puccinia glechomatis</i>			X										
<i>Puccinia veronicae</i>			X										
<i>Pulcherricium caeruleum</i>				X									
<i>Ramaria abietina</i>					X						X		
<i>Ramaria stricta</i>		X	X	X				X		X	X		
<i>Rhytisma acerinum</i>				X									
<i>Rickinella fibula</i>					X			X					
<i>Russula aeruginea</i>										X			
<i>Russula anthracina var.insipida</i>										X			
<i>Russula atropurpurea</i>			X	X	X	X		X					
<i>Russula azurea</i>					X								
<i>Russula chloroides</i>				X						X			
<i>Russula claroflava</i>					X								
<i>Russula delica</i>													
<i>Russula cyanoxantha</i>			X	X				X				X	
<i>Russula fageticola</i>				X									
<i>Russula fellea</i>													
<i>Russula fragilis</i>				X	X								
<i>Russula gigasperma</i>										X			
<i>Russula grisea</i>				X									
<i>Russula langei</i>			X	X									
<i>Russula lepida</i>				X	X								
<i>Russula lepida v.ochroleuroides</i>			X										
<i>Russula nigricans</i>			X	X	X								

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Russula nitida</i>									X				
<i>Russula ochroleuca</i>				X	X	X		X				X	
<i>Russula puellaris</i>					X				X	X			
<i>Russula rhodella</i>									X				
<i>Russula sardonia</i>													
<i>Russula vesca</i>			X		X								
<i>Russula violeipes</i>			X	X	X								
<i>Russula violeipes fo.citrina</i>				X									
<i>Russula virescens</i>				X	X								
<i>Sarcosphaera coronaria</i>													
<i>Sawadaea bicornis</i>				X									
<i>Schizophyllum commune</i>							X		X				
<i>Schizopora paradoxa</i>				X									
<i>Scleroderma bovista</i>			X		X								
<i>Scleroderma citrinum</i>				X		X	X					X	
<i>Scleroderma verrucosum</i>			X										
<i>Serpula lacrymans</i>													
<i>Sparassia crispa</i>			X		X				X				
<i>Sphareotheca fusca</i>	X												
<i>Steccherinum ochraceum</i>				X									X
<i>Stereum hirsutum</i>						X	X		X			X	X
<i>Stereum insignitum</i>												X	
<i>Strobilomyces strobilaceus</i>			X										
<i>Strobilurus stephanocystis</i>						X							X
<i>Stropharia aeruginosa</i>									X		X		X
<i>Stropharia caerulea</i>						X							
<i>Stropharia coronilla</i>											X		
<i>Stropharia ochrocyanea</i>										X			
<i>Suillus bovinus</i>									X				X
<i>Suillus collinitus</i>													
<i>Suillus granulatus</i>													
<i>Suillus grevillei</i>											X		
<i>Suillus luteus</i>									X			X	X
<i>Tephrocybe rancida</i>													X
<i>Trametes hirsuta</i>									X				X
<i>Trametes gibbosa</i>			X	X									X
<i>Trametes versicolor</i>			X	X		X	X		X		X		
<i>Trechispora vaga</i>									X				
<i>Tremella lutescens</i>											X		
<i>Tremella mesenterica</i>									X			X	
<i>Tricholoma album</i>									X				X
<i>Tricholoma atrosquamosum</i>													X
<i>Tricholoma orirubens</i>													
<i>Tricholoma cingulatum</i>									X				

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>Tricholoma fulvum</i>						X			X				
<i>Tricholoma myomyces</i>						X	X						X
<i>Tricholoma myomyces var. argentatum</i>													
<i>Tricholoma populinum</i>					X								
<i>Tricholoma portentosum</i>													X
<i>Tricholoma pseudoalbum</i>									X	X			X
<i>Tricholoma saponaceum</i>													X
<i>Tricholoma scalpturatum</i>				X					X				
<i>Tricholoma sulphureum</i>											X	X	
<i>Tricholoma terreum</i>										X			
<i>Tricholoma ustale</i>													
<i>Tricholomopsis rutilans</i>			X	X	X					X			
<i>Trochila ilicina</i>	X												
<i>Uromyces dactylidis</i>	X												
<i>Uromyces viciae-fabae</i>	X												
<i>Verpa conica</i>													
<i>Volvariella gloiocephala</i>			X		X				X				
<i>Xerocomus badiorufus</i>								X					
<i>Xerocomus badius</i>			X	X				X					X
<i>Xerocomus chrysenferon</i>		X	X	X	X	X	X	X		X	X		
<i>Xerocomus porosporus</i>				X									
<i>Xerocomus pruinatus</i>			X	X									
<i>Xerocomus parasitacus</i>			X										
<i>Xerocomus rubellus</i>			X										
<i>Xerocomus subtomentosus</i>			X		X								X
<i>Xylaria hypoxylon</i>		X						X	X		X		
<i>Xylaria polymorpha</i>								X					

MYXOMYCETES

<i>Ceratiomyxa fruticulosa var. porioides</i>													
<i>Fuligo septica</i>			X										
<i>Lycogala epidendron</i>				X									
<i>Metatrachia floriformis</i>													X
<i>Metatrachia vesparia</i>													X
<i>Mucilago crustacea</i>											X	X	
<i>Trichia cinerea</i>													X
<i>Trichia decipiens</i>													X



Boletus satanas Exposition SLNP 2009 Poix-de –Picardie



Métatrachia floriformis (60)
Photo F. Vanhille



Limacella guttata (Bois privé 80)



Xerocomus rubellus (Crécy-en-Ponthieu 80),



Boletus puerulentus (Bailly 60)

Photos : G.Lefebvre